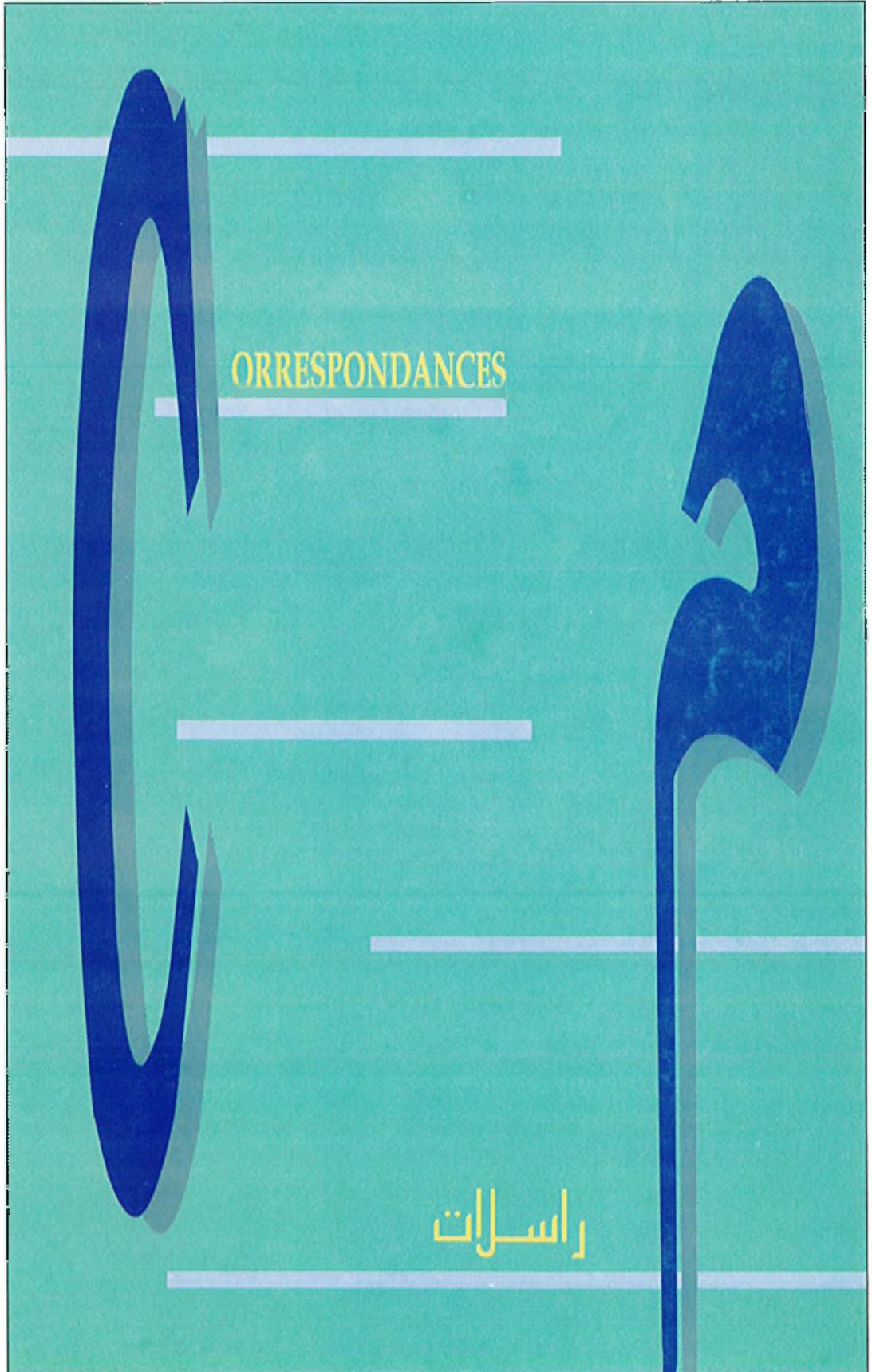


CORRESPONDANCES



C O R R E S P O N D A N C E S

Bulletin d'information scientifique

Directeur de la publication
Michel CAMAU

Rédacteur en chef
Robert SANTO-MARTINO

Secrétaire de rédaction
Johan GATTY

Rédaction
Jean-Pierre CASSARINO
Mohamed ELLOUMI
Olivier FENEYROL
Alain JAUVION
Mohamed KERROU
Mostafa KHAROUFI
Susan OSSMAN
Anne-Marie PLANEL
Francisca SEGURA PEREZ
François SIINO

Mise en page
Besma OURAÏED

Correspondances est publié par
l'Institut de Recherche
sur le Maghreb Contemporain

IRMC TUNIS
20, rue Mohamed Ali Tahar
Mutuelleville - 1002 TUNIS
Téléphone : (1) 79 67 22
Fax : (1) 79 73 76
Télex : 18080

IRMC RABAT
Ambassade de France
Service Culturel, Scientifique et de Coopération
1, rue d'Annaba - RABAT
Téléphone : (7) 76 96 40
(7) 76 96 41
Fax : (7) 76 14 75

Cette publication ne peut être vendue
Abonnement gratuit sur demande
3000 ex. Imprimeries Réunies

Correspondances fera l'objet
de deux livraisons durant la période
juillet-octobre 1994
n°20-21
(juillet-août)
et n°22-23
(septembre-octobre).

La question de la violence institutionnelle, de ses conditions de possibilité ou d'exercice et en particulier de son ancrage social et culturel fait évidemment problème pour et au sein des sciences sociales ; par les divisions disciplinaires d'abord, qui partagent les sujets de l'interrogation entre approches philosophiques et politologiques, sans exciure l'anthropologie ; par les implications normatives dont elle résonne, ensuite, qui sont a fortiori plus fortes lorsque cette violence se déploie collectivement, se tourne vers le reste du monde ou vers les communautés autres, et figure un projet de protection d'un territoire, d'une identité ou une opération de conquête dont les motifs sont rarement différents.

La somme d'essais publiée par ADONIS, sous le titre "La prière et l'épée", entremêle actualité, histoire et civilisation, pour revenir à ces questionnements et leurs enjeux pour la compréhension de la culture arabe. Fathi TRIKI a accepté de discuter ici les thèses majeures de l'ouvrage.

**Poétique et Politique
A propos de ADONIS
LA PRIÈRE ET L'ÉPÉE
ESSAIS SUR LA CULTURE ARABE**

Paris, Mercure de France, 1993, 383 p.

Fathi TRIKI est Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax. Philosophe, il a publié, entre autres ouvrages : *Les philosophes et la guerre* (Presses Universitaires de Tunis, 1985) ; *Philosophie de la diversité* (Maison Arabe du Livre, 1987), *L'Esprit historien* (Maison Tunisienne de l'Édition, 1991).

Ce livre est un recueil d'essais choisis et annotés par Anne WADE MINKOWSKI et traduits par elle-même et Leïla KHATIB (édition établie par Jean-Yves MASSON). D'emblée, nous constatons que l'axe central de tous ces essais réside dans la quête d'une forme de *constance à soi vis-à-vis de l'autre*, dans des créations poétiques et les réflexions politiques et religieuses. Cela a amené l'auteur à s'interroger sur ce qui est *authentiquement* fixe dans la culture arabe et ce qui est mouvant ; ce qui est élément fondateur des thèmes véhiculés par la poésie anté-islamique (le destin, la durée, la spontanéité...) l'écriture en général, l'expérience de l'identité, l'ouverture à l'autre ; enfin, l'entrelacement de la prière et de l'épée, élément explicatif du triomphe de l'intégrisme et de l'obscurantisme ; triomphe, il faut le préciser, appuyé par une "conscience européenne malade et démissionnaire".

Pour souligner la pertinence du livre, je voudrais réfléchir, avec l'auteur, sur un certain nombre de problématiques soulevées par la lecture du livre.

La poésie anté-islamique

Pour rendre compte de la valeur de la poésie arabe en général et de la poésie anté-islamique en particulier, ADONIS a choisi comme méthodologie de localiser ce qui, dans le poème, permet l'élévation au niveau humain universel.

Il ne tient donc compte que des capacités expressives et créatrices du poème : celles qui le rapprochent de la sensibilité poétique contemporaine. Cette démarche a l'avantage de pouvoir *revivre la poésie arabe* et de la *rendre présente*. Elle demande "qu'on sache s'identifier avec cette poésie, en ressusciter intérieurement l'expérience tout en l'entourant du halo de conscience propre à la sensibilité contemporaine"¹.

Mais cette approche a l'inconvénient de ne pas pouvoir *objectiver* la poésie, pour aussi l'étudier comme réceptif des valeurs sociales et historiques. Est-il nécessaire de rappeler que *Jézirat al 'Arab*, cette grande plate-forme granitique bordée de chaînes de montagnes et recouverte de sable et de coulées volcaniques était le lieu du déploiement de la négation, le lieu de l'inorganique et du manque. Le tragique de l'isolement du poète, "cet être qui s'isole, attend, se plaint, se lance dans l'aventure parce qu'il souhaite triompher du temps, de la mort, de l'instabilité", l'errance, l'amour, la liberté ont été des thèmes préférés de cette poésie anté-islamique. Dans l'ode de TARAFÀ, la description de la chamelle a pris environ 38 vers sur 103. Cette insistance et cette densité autour de la métaphore n'indiquaient-elles pas la quête de TARAFÀ pour l'évasion, l'errance, la mobilité constante, la solitude qui aboutissent à un "jeu mortel du désert" selon les termes de BERQUE².

Le désert, c'est la lutte. Le nomade s'abandonnait à ses désirs. Les bédouins luttèrent pour subsister et survivre. *"Ils s'en tiennent, remarque IBN KHALDUN, au strict nécessaire pour la nourriture, le vêtement, l'habitation et le reste. Ils n'ont rien au-delà, d'utile ou de perfectionné. Ils ont des tentes de poil et de la laine, ou des cabanes en bois, en argile et en pierre, sans mobilier : ce sont de simples abris, rien de plus"*³. Les nomades n'ont pas de culture théorisée et systématisée parce qu'ils vivent *"à part, à l'écart du corps social (mujtama). Ils sont seuls à la campagne, loin des gardes, des murs et des portes"*. La culture est clôture. *"Il faut à l'intelligence un mur, écrit R. DEBRAY, une palissade, une frontière symbolique ou matérielle pour créer en un point l'écart de température, fût-il minime, qui va contrer la dispersion des forces et des vies, arrêter quelque part par là, la dépense"*⁴.

La poésie des nomades, dit-on⁵, est connaissance et les poètes sont les *intellectuels* du désert. Cela contredit l'idée que *"la poésie ne peut pas, sous peine de mort ou de défaillance s'assimiler à la science ou la morale"* et que *"la poésie, pour peu qu'on veuille descendre en soi-même, interroger son âme, rappeler ses souvenirs d'enthousiasme, n'a pas d'autre but qu'elle-même"*⁶. ABUL-QASIM CHABBI (1909-1934), faisant le même type d'analyse, remarque que la période anté-islamique (*al-jâhiliya*) ne connaît pas ou connaît peu *"ce genre de poésie qui chante l'univers, les charmes de l'existence et la beauté de la nature"*⁷. En déplorant l'absence d'imaginaire dans la poésie anté-islamique, il la compare à la rhétorique rythmée.

Chi'r (poésie) provient du verbe *cha'ara* qui veut dire étymologiquement *'alima*, connaître. Toute poésie est fondamentalement connaissance et savoir et le poète serait, dans ce cas, selon AL-AZHARI celui qui connaît plus que les autres. En effet, le poète est enraciné dans sa tribu, dans son groupe. Il est l'élément fixe, le point central et éternel de son groupe mobile et nomade. Comme un savant, il exerce un regard descriptif et clinique sur sa réalité. Il observe ce qui se passe autour de lui, il chante l'espoir et le désespoir de sa famille ou tribu. Il décrit leurs guerres et leurs victoires. Il est en quelque sorte l'élément du rayonnement de sa tribu, son idéologue : *"tout comme le rang politique, écrit André MIQUEL, la prééminence poétique de l'individu au sein du groupe n'a pas d'autres fonctions que d'exalter, à travers les qualités du premier l'âme et le comportement du second"*⁸.

Le poète se remémore l'instant. Sans être tournée vers le passé et les découvertes de la mémoire, la poésie anté-islamique s'ouvre sur un événement passé douloureusement évoqué. L'arrêt devant les vestiges d'un campement abandonné (*atlâh*) réinvente le temps perdu, interpelle l'instant, et se soustrait immédiatement à l'embrassement du souvenir. C'est pourquoi la mémoire ne se perd jamais dans la douleur du *dahr* qui dévore tout ce qu'il trouve sur son passage. Le temps, à chaque instant, est altération, discontinuité. Le poète qui pleure son amour perdu interpelle le réel vécu en se rappelant les joies passées et retrouvant cette mobilité de l'espace, signe de son être libre et indépendant.

Cette discontinuité est le propre même du mode structural de l'organisation du poème anté-islamique. Le passage d'un thème à un autre, n'est nullement préparé et encore moins justifié. Ce qui a fait dire à certains critiques que la poésie anté-islamique est une pure invention des poètes musulmans pour des raisons diverses. La critique n'a pu admettre le manque d'unité organique.

*"De quoi elle tire rapidement présomption d'inauthenticité". "C'est oublier que l'art des aèdes était rhapsodique. C'est rejeter, au nom d'une certaine logique d'exposé, un caractère constant de cette littérature, à savoir que tout ensemble s'y distribue en sous-ensembles, ou motifs, sans postuler de l'un à l'autre aucune succession, aucune liaison régulière"*⁹. Mais c'est aussi oublier que cette discontinuité structurale du poème est fondamentalement le reflet de la pluralité de la vie quotidienne, de l'ouverture de l'espace lisse où le chant se rythme et ne cesse de passer d'une image à une autre comme des éclats de voix ricochant leurs échos.

L'écriture coranique

ADONIS a soutenu l'hypothèse que l'écriture coranique ne peut être située que par-delà prose et poésie, que c'est un genre spécifique dans la culture arabe. Je regrette que l'auteur n'ait pas cité Taha HUSSEIN qui est, à ma connaissance, le premier à avoir soulevé cette problématique et à proposer cette solution.

Je n'interviendrai pas sur le côté langagier et esthétique du Coran ; j'adhère complètement à la thèse soutenue. En effet, le Coran est un texte *inclassable* auquel les critères habituels "ne permettent pas d'attribuer un nom", "on ne peut donc lui donner d'autre nom que celui par lequel il s'est nommé lui-même : le livre", qui est "l'absolu de l'écriture en tant qu'il est écriture de l'absolu"¹⁰. En ce sens, le Coran est une oeuvre à la fois "divine et humaine, une oeuvre cosmique", c'est un espace ouvert, mais une ouverture qui mène à l'indéchiffrable, c'est une écriture dont la dimension essentielle est tragique "car elle rappelle sans cesse l'absence, l'éphémère, la mort."

Mais il est possible d'ajouter à cette perspective une dimension que l'auteur n'a pas mise en lumière et qui est à mon avis fondamentale : c'est l'écriture coranique comme pouvoir. En effet l'impératif de lecture a ouvert le Coran pour montrer qu'en fin de compte l'inscription du divin dans le monde islamisé passe nécessairement par la réorganisation du savoir et particulièrement quand l'écrit prend socialement la place qu'occupait l'oral. Autrement dit, l'impératif de lecture *iqra'* a va permettre, pour les Arabes un réaménagement de la structure de leur monde sur le plan psychologique et affectif comme sur le plan poétique, éthique et idéologique. Il est, en effet, à l'origine du passage de l'ouvert au clos, de l'espace lisse du désert à l'espace strié de la ville, du pouvoir éparpillé des familles, clans et tribus au pouvoir centralisé et institué de la parole ouverte de l'oral à l'écriture qui fixe et mémorise. Le Coran, code d'agir écrit et protégé par Dieu est une *théomnémie* selon le terme de SINACEUR, une source de préceptes pour l'agir, une ressource pour la consolation de l'âme. Ainsi donc l'impératif de lecture interpelle le lecteur pour l'inscrire dans le discours et le contraindre à devenir l'objet de l'énoncé.

"Lis au nom de ton Maître, celui qui a créé / Il a créé l'homme d'un caillot adhésif, / Lis ! La bonté de ton Maître est infinie. / C'est Lui qui fit de la plume un instrument du savoir, / Et enseigna à l'homme ce qu'il ignorait".

Le saut est fait ; le passage de l'oral à l'écrit est devenu la condition de possibilité de la révélation ; le Prophète ne savait ni lire ni écrire et pourtant le premier terme du message divin est un ordre de lecture : c'est que ce passage d'un langage fondé sur l'oral à sa représentation graphique ("c'est lui qui fit de la plume un instrument de savoir") ouvre une nouvelle technique d'organisation du pouvoir : "al qalam" (la plume) est souvent considéré comme la deuxième langue qui inaugure non seulement un savoir ordonné, scientifique, mais aussi et surtout, selon la remarque de LEVI-STRAUSS, une technique d'oppression : "l'écriture elle-même, ne nous paraît associée de façon permanente, dans ses origines, qu'à des sociétés qui sont fondées sur l'exploitation de l'homme par l'homme"¹¹. Mohammed, par ce geste inaugural, non seulement fixe la parole divine, lui donne un statut d'éternité, mais en plus, il oriente la nouvelle communauté vers l'apprentissage de l'écriture et de la lecture, c'est-à-dire, vers l'organisation du pouvoir et l'édification d'une idéologie opératoire.

Comme le précise bien KHATIBI, "double de la langue et langue de la main, le qalam enregistre, fixe la parole divine ; par lui, l'histoire est transmise, c'est-à-dire justifiée par la reproduction du tracé métaphysique"¹². L'écriture clôture donc, fixe, strie l'espace lisse pour parler un langage deleuzien. Par des raies, elle édifie des frontières. Le qalam trace des lignes, démarque, laboure, transforme le désert : "l'homme écrit comme il laboure ; ce geste fonde son érotique, remarque KHATIBI. Le mot arabe *Khat*, qui signifie écriture, calligraphie, orthographe, désigne aussi un sillon droit, une ligne creusée ou une ligne dessinée sur le sable avec un doigt ou un bâton". Le qalam limite l'espace. "Qu'est-ce que la parole ? rapporte AL QALQACHINDI (mort en 1418 c) - c'est un vent qui passe. Et qui peut l'enchaîner, - l'écriture". Le qalam limite le temps : "l'écriture, écrit encore AL QALQACHINDI, est plus utile que la parole, parce que celle-ci ne transmet que le présent alors que celle-là fait comprendre et la présence et l'absence". AL JAHIZ (mort en 225 de l'Hégire), longtemps avant QALQACHINDI, avait montré l'importance fondamentale du livre et de l'écrit ; "s'il n'y avait pas de livres qui enregistrent les informations éternelles, la science disparaîtrait et le pouvoir de l'oubli vaincrait celui de la mémoire", "le livre est lu dans n'importe quel lieu et étudié à n'importe quel moment alors que la parole ne dépasse nullement le récepteur"¹³.

C'est ainsi, à mon avis, que le livre a engendré un homme nouveau. Par la pluralité de son écriture, il a pu créer un nouvel espace esthétique et politique où l'homme nouveau peut s'affirmer.

La prière et l'épée

Un hymne à la démocratie est toujours nécessaire surtout dans les pays où les dictatures ne laissent aucune place à la liberté et donc aux idées. Les intellectuels arabes ont souvent, par plusieurs moyens pacifiques, défendu l'aspiration des peuples arabes à la liberté et à la démocratie. ADONIS essaie, à ce niveau, d'interpeller la conscience occidentale pour lui poser la question embarrassante : pourquoi, tout d'un coup, les écrivains occidentaux découvrent, au moment de la guerre du Golfe, l'existence de dictateurs et l'injure faite aux Droits de l'Homme.

Pourquoi ces écrivains ont gardé le silence quand leurs pays soutenaient et encourageaient ces dictatures ? Les droits de l'homme ne sont-ils pas devenus un enjeu politique au lieu de rester une éthique indivisible et qui s'applique à l'homme en tant que tel ? ADONIS constate immédiatement qu'il est peut-être en train de demander à la conscience occidentale plus qu'elle ne peut donner ; parce qu'il existe plusieurs Occidents et plusieurs Orient, parce que nous vivons à l'ombre à la fois de la puissance politique et économique de ces *Occidents* et à l'ombre des régimes qui ont isolé leurs peuples en les méprisant. Adonis conclut en ces termes : "*Résidant en terre de poésie, entre les mots, habité par mon peuple et par l'idée de l'homme, opposé au principe même de la guerre, je n'imagine pas comment l'être humain, et surtout le poète, pourrait voir en celle-ci la meilleure solution à quelque problème que ce soit. La poésie rend la vie sur terre plus belle, moins éphémère et moins misérable. La guerre, lutte collective, relève de l'esprit de troupeau et fait régresser l'homme vers la barbarie et l'inhumanité*" ¹⁴.

Pour enrichir le débat, il faut, à mon avis, porter notre attention sur les causes internes de cette crise et questionner notre rapport épique et sinueux à la modernité. L'auteur, il est vrai, esquisse cette problématique pour saisir l'actualité brûlante du monde arabe et islamique. Rappelons que ce monde présente dans sa grande diversité, plusieurs foyers de contradictions internes (la guerre du Yémen, la guerre du Golfe, la guerre irako-iranienne...), plusieurs entreprises de résistance et de libération (la guerre civile en Afghanistan, la guérilla des minorités musulmanes aux Philippines et en Inde, la guerre de libération nationale du peuple palestinien), plusieurs noeuds conflictuels souvent meurtriers avec les autres religions (Islam et Judaïsme en Palestine, Islam et Christianisme au Liban, à Chypre et en Bosnie). C'est un monde en perpétuel mouvement qui aboutit parfois à des révolutions internes (Iran), parfois à des résistances effectives qui influent sur la scène politique intérieure de certains pays comme le Soudan, l'Égypte, le Pakistan ou l'Algérie, parfois à des révoltes matées (l'incendie du Caire de 1952, la prise de la Grande Mosquée de la Mecque). Ces foyers de lutte, de tension, de guerre sont historiquement le prolongement des mouvements de lutte pour la libération nationale des pays d'Asie et d'Afrique, libération atteinte globalement à l'exception des présides espagnols et de la Palestine, après de rudes combats et de sanglantes guerres (Indonésie, Algérie, etc.).

Ce qui nous semble important à remarquer immédiatement, c'est que, s'il est vrai que les causes de ces conflits et de ces guerres ne résident pas toujours dans l'élément religieux, il n'en reste pas moins qu'au niveau du champ de déploiement, comme au niveau des conséquences et des résultats, l'islam reste toujours une force latente, toujours à l'écoute de l'actualité de ses agents : catalyseur parfois (la guerre d'Algérie), agent quelques fois (le Pakistan, l'Afghanistan), l'islam, dans son large mouvement de renaissance et d'éveil a su, malgré quelques échecs, tirer profit de conjonctures pas toujours favorables et souvent hostiles. Plus encore, des idéologies se réclamant de lui essaient de créer, un peu partout dans le monde arabe et islamique, des foyers d'agitation suivant une stratégie de la *tension permanente* pour disloquer les assises de ces sociétés qui se modernisent.

Mais, aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'islam est toujours perçu comme fondamentalement une incitation à la **paix** et à la **fraternité**, comme attitude religieuse de **soumission** à Dieu certes, mais aussi à l'autorité politico-religieuse du pays, comme **éthique** sociale concrétisée par l'entraide, l'hospitalité, la tolérance, la générosité, la modération et la piété. Comment donc comprendre l'islam, religion de l'amour, certes, mais fonctionnant comme idéologie de l'engagement ? Quel type de rapport peut-il exister entre l'islam et la guerre ? Quel statut peut-on lui assigner à partir du Coran ? Comment l'islam a-t-il pensé la guerre comme *djihâd*, comme lutte pour édifier et organiser la cité musulmane ? Comment concilier *djihâd* et incitation à l'amour ?

C'est ici, à mon avis que s'entrelacent l'épée et la prière, la guerre et la paix et c'est ici que s'explique l'identité du musulman dans son rapport à la modernité.

En effet, à une identité centralisée, rationalisée par le dogme religieux et spectaculaire, il faut faire correspondre une *autre* identité moins apparente, dispersée et quasi invisible qui subit l'ordre socio-politique dominant. Mais blessée, elle s'insinue partout pour redonner au musulman sa fierté par l'appel à l'engagement et à la révolte. La contestation devient l'élément de l'identité islamique, une gérance ou une *catharsis* de sa maladie, de la blessure de son être.

La notion de modernité, et ses différentes manifestations sociales, sont vécues par le musulman, comme domination, comme quelque chose qui s'impose à lui et à son insu. Aussi s'insurge-t-il contre les différents canaux de communication qui le lient à un monde systématisé et uniformisé par le développement rapide des sciences et des technologies. L'invocation du déclin de la modernité ou de l'échec du projet modernisant les sociétés islamiques s'est toujours imposée comme un slogan qui accélère l'*islamisation* des sociétés et des pouvoirs dans les pays islamiques. La dénonciation de l'artificialisme des idéologies modernistes (les libéraux, les marxistes, les socialistes etc.) a toujours été, pour les activistes islamistes, un *leitmotiv* de leurs pratiques politiques. Désorbitée, cette notion, se réfugie dans les confusions des discours idéologiques. Mais dans le meilleur des cas, elle se soutient dans une rhétorique plus ou moins conceptualisée. Mais dans les deux cas la modernité entame au Maghreb une expérience qui divise et un projet qui, dans la souffrance démultiplie le réel pour le maîtriser ; c'est pourquoi l'idéologie islamiste invite à laisser tomber cette notion jugée comme simulacre et à voyager à rebours vers un passé certes éloigné mais pensé et vécu comme modèle normatif et opératoire, passé criblé et uniformisé qui par le biais de la fondation du premier gouvernement islamique à Médine au temps du Prophète, se constitue comme laboratoire de vérification de l'efficace idéologique.

il n'est donc pas inutile de penser et d'analyser les conditions de l'émergence d'une modernité et le renversement de sa problématique, qui à vrai dire, expliquent les raisons de la naissance, un peu partout, dans le monde arabe et islamique, de ces forces réactives. En effet, il n'est pas vrai, que ce qu'il est convenu d'appeler l'*éveil islamique* est un phénomène culturel ; c'est essentiellement un phénomène politique qui s'explique, à mon avis, au moins dans un de ses aspects, par cette volonté de rupture avec la loi des fatalités, celle de la domination de la *raison classique occidentale* concrétisée par l'établissement d'Etats-Nations après la décolonisation. En effet, les modernistes nationalistes maghrébins ont essayé, théoriquement et pratiquement, de rompre avec la forme *musulmane* de l'Etat. Cette forme de rupture continue à séduire les intellectuels progressistes et modernistes, alors même qu'elle se trouve mise en cause par une autre volonté de rupture, perçue cette fois-ci par certains musulmans maghrébins comme menace à leur *constance à soi*.

On voit donc les ressorts de cette rupture : pour affirmer son identité, le *musulman*, dans sa pratique politique renonce à toute positivité du pouvoir pour accumuler les effets d'une autre aliénation, celle de la croyance en un monde autre, différent de la modernité "gorgée de signes de déclin et versée dans la décadence".

La nouvelle problématisation du pouvoir issue de la volonté de rupture avec la forme islamique de l'Etat chez les modernistes porterait en dérision l'idée d'un pouvoir toujours embusqué derrière ses murs pour accroître son emprise sur le réel en ravissant tous les instruments qu'un savoir (innocent) produirait ; elle essaie de déplacer le lieu de l'ancienne légitimité constituée globalement dans la mémorisation des événements fondamentaux de l'Islam vers les productions des sciences et des technologies plus efficaces.

Pour arriver à cette nouvelle légitimité du pouvoir, le moderniste-nationaliste s'est trouvé obligé de créer un pôle d'indifférence à l'égard de l'historicité du "musulman". Pour lui, il ne faut plus compter sur l'efficacité de l'histoire, il faut, au contraire *transférer* dans nos sociétés l'opérationalité des sciences et des technologies et *réformer* notre monde avec la transparence de l'objectivisme technique.

Pour cela, il faut oublier toute histoire et imposer à la mémoire de ne plus fonctionner pour se souvenir, de restreindre à la courte ligne d'écriture qui, fondée sur la validité de la modernité scientifique, tracera la légitimité de sa proche négligence. Ainsi, d'oubli en oubli, de certitude en certitude progressera la page de l'histoire présente, celle, en fin de compte, qui a mis au pouvoir ces modernistes-nationalistes. Cette nouvelle écriture de l'histoire correspond paradoxalement à une requête majeure d'oubli qui produit la forme de conscience de notre présent : cette perte de la mémoire a généré un nouveau prince qui ne supporte aucune promesse et dont les engagements n'ont que la durée d'une ligne, celle

du dernier calcul. Aucune origine ne vaut plus un effort de mémoire, aucune position ne tient plus contre les nécessités de l'oubli. Une politique sans passé se développe, comme s'affirme une volonté sans futur.

La perte de l'ancienne familiarité avec les lieux de parcours de l'origine et des fondations de l'être est vécue par certains musulmans comme infidélité à soi et comme rupture de son histoire. Cette perte a entraîné, pour eux, un espace neutre, certes, mais inquiétant puisque les repères sont effacés et la totalisation fondant l'ordre du visible qui soutenait chaque chose est ébranlée. L'Islam, en ce cas, en tant qu'idéologie de l'engagement, est source de fierté ; il sera vécu comme disposition à rechercher les repères perdus et à s'engager dans une voie tracée afin de se frayer son propre chemin dans le monde qui le concerne.

Ces différentes ruptures des problématisations de la modernité vécue comme menace de l'annihilation de la *constance à soi* expliqueront en fait la politique de la terreur. L'annihilation qui doit justifier nos présences est, en réalité, hors de nous. Elle est dans le gigantesque développement des sciences et des nouvelles technologies de la vie où nous sommes enveloppés. Cette annihilation n'est pas la mort, mais une mémoire en miettes et l'oubli n'est jamais que le contrepoint, le renversement des mémoires bien assurées. C'est pourquoi, cette fierté de retrouver la mémoire ne peut aboutir qu'à la dislocation de la science qui tire sa légitimité de la mémoire éclatée.

La conscience qui correspond au récit de l'origine est aussi terrifiante puisqu'elle veut toujours assurer une maîtrise absolue sur un réel fugitif et diversifié.

Dans un style de pensée qui n'est pas étranger aux penseurs des *nationalismes*, cet appel à la mémoire et cette proclamation de la fierté et de la *constance à soi* tracent une politique de *l'intolérable*. Une fois dénoncée l'écorce protectrice des canons culturels modernes, la tradition s'érige en idéologie mobilisatrice et la religion (l'Islam) libère sa charge affective pour *maîtriser* l'individu, c'est-à-dire le soumettre à l'ordre *musulman* en canalisant ses idées, ses désirs et ses projets. Cette idéologisation qui satisfait l'esprit du groupe par une vision close de la société et de l'histoire, dynamise le réel non pas par une quelconque maîtrise scientifique de ses différentes manifestations mais par la libération de cette charge affective qui l'apparente à *l'impérium* du *mythos* et à l'exclusive du *pathos*.

Pour cela, il faut dénoncer *l'impérium* du *mythos* et affirmer la "*démocratie de la raison*". Cela peut sembler difficile, mais ce n'est pas une chose impensable. Pour la raison et la création, les Arabes et les musulmans "*prendront ainsi conscience que leur présence au monde n'est pas synonyme d'écrasement et de "suivisme", mais au contraire d'épanouissement, de production, de création et de rayonnement, et qu'ils ont un rôle irremplaçable à jouer dans la construction de l'homme et du monde*"¹⁵.

Fathi TRIKI

N O T E S

¹ *La Prière et l'épée*, p. 84

² Jacques Berque, *Introduction*, in *Les Dix grandes odes arabes de l'anté-islam*, Sindbad, Paris, 1979, p. 39

³ Ibn Khaldoun, *Discours sur l'histoire universelle*, trad. de V. Monteil, Sindbad, Paris, 1978, t.1, p. 243

⁴ R. Debray, *Le Scribe*, Grasset, Paris, 1980, p. 23

⁵ A. Amin, *Fajr al-islam*, Beyrouth, 1969, p. 35

⁶ Charles Baudelaire, *L'Art romantique*, Julliard, Paris, 1964

⁷ A. Chebbi, *al Khayel al chiéri "ind al arb"*, STD, Tunis, 1961

⁸ André Miquel, *La Littérature arabe*, PUF, Paris, 1976, p. 24

⁹ Jacques Berque, op. cit., p. 16

¹⁰ *La Prière et l'épée*, p. 125

¹¹ C. Levi-Strauss, *Entretiens avec C. Levi-Strauss*, par G. Charbonnier, Presse-Pocket, 1989, p. 33

¹² A. Khatibi, *La Blessure du nom propre*, Denoël, Paris, 1974, p. 178

¹³ Al Jāhīz, *Kitab al Hayaouan, le livre des animaux*, Le Caire, t.1, p. 471

¹⁴ *La Prière et l'épée*, p. 348

¹⁵ *La Prière et l'épée*, p. 348

Dans plusieurs de ses travaux, Najib AKESBI a abordé la question de la fiscalité dans le contexte des programmes et politiques d'ajustement structurel. Il y a notamment consacré sa thèse de doctorat, publiée en 1993 à Rabat (Actes Editions) sous le titre L'Impôt, l'Etat et l'Ajustement (Voir, à ce sujet, Correspondances, 11, octobre 1993 : 13).

Il propose aujourd'hui à l'ensemble des chercheurs concernés de coordonner leurs activités sur ce même thème de l'impôt et de l'ajustement, mais dans une perspective privilégiant désormais l'échelle maghrébine des questionnements et des enjeux.

Autrement dit, une recherche en cours donne ici lieu à un appel à contributions pour la définition et la réalisation d'un projet collectif de recherche.

L'Impôt, le Maghreb et l'Ajustement

Najib AKESBI est enseignant-chercheur en économie à l'institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II de Rabat.

Le projet de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) demeure balbutiant, mais il finira par s'imposer dans les faits car tel est le sens de l'histoire. Les difficultés actuelles ne devraient donc guère dispenser les Maghrébins de réfléchir aux voies et moyens permettant de soutenir la dynamique unitaire.

En pratique, il est facile de comprendre que les premiers pas de tout processus d'intégration régionale sont précisément fiscaux. Avant de faire tomber les barrières physiques, on commence par faire tomber quelques barrières douanières, et avant d'en arriver à la libre circulation des hommes, des biens et des services, on conçoit aisément qu'il faille au préalable en organiser les conditions d'échange et de rémunération, par l'harmonisation des systèmes de taxation notamment.

La fiscalité offre donc un terrain privilégié et prioritaire pour l'édification des ensembles régionaux, qu'ils se limitent à de simples "associations" partielles et temporaires (comme c'est le cas des accords qui lient les pays du Maghreb à la CEE), ou vont jusqu'aux unions économiques et politiques largement intégrées (comme c'est l'ambition de l'UMA). Elle offre une école d'apprentissage aux stratégies unitaires et par là même constitue un bon test permettant d'apprécier la volonté unitaire des uns et des autres, les progrès réalisés et les obstacles rencontrés. Tous les projets communautaires ont commencé par l'étape de "zone de préférence douanière" avec différentes variantes : certains, qui ont échoué, en sont restés là (comme les Unions Régionales Africaines, par exemple), alors que ceux qui progressent encore ont pu précisément dépasser cette étape (tel est le cas de CEE, devenue Union Européenne).

Au delà de l'étape douanière, il y a celle du "marché commun", qui ouvre la voie à la libre circulation des facteurs de production ainsi que des biens et services finis, et peut-être surtout à l'harmonisation des politiques économiques : politiques sectorielles, politiques monétaires, budgétaires, fiscales ... C'est dire qu'à ce stade aussi, la fiscalité est au coeur du processus d'intégration. Dans le cas d'une expérience impliquant des pays du Tiers-Monde comme c'est le cas de l'UMA, la tâche peut apparaître à la fois simple et difficile. Elle est relativement simple parce que l'héritage colonial persistant, les systèmes se ressemblent encore largement, parce que les forces et les faiblesses demeurent de même nature, sinon de même intensité ; bref parce que la communauté des problèmes appelle des solutions communes.... Elle reste en même temps par beaucoup d'aspects difficile parce que les systèmes fiscaux ne sont encore que le reflet du caractère désarticulé et extraverti des économies en question, parce que les contraintes externes en particulier demeurent trop fortes, parce que la politique d'harmonisation peut entrer - et entre souvent - directement en conflit avec les stratégies de développement/ajustement plus ou moins imposées de l'extérieur, dans la perspective du nouvel ordre mondial en construction.

L'héritage commun

Les systèmes fiscaux contemporains au Maghreb ont une origine commune. Ils ont été mis en place par une même puissance coloniale qui s'était dans une grande mesure contentée d'exporter de l'autre côté de la Méditerranée son propre modèle fiscal. Le modèle ainsi greffé plus caractéristique du XIX^{ème} siècle que du XX^{ème} siècle, était néanmoins jugé adéquat puisque le décalage qu'il accusait n'était perçu que comme le reflet du "retard économique" des pays concernés.

Les systèmes en question reposaient sur une large prédominance des impôts indirects, lesquels comprenaient trois composantes :

- a - Des taxes sur le chiffre d'affaires, de type taxe sur les transactions ou taxe à la production, à caractère général et largement cumulatif ;
- b - Des taxes spécifiques à la consommation sur des produits particuliers (tabac, pétrole, thé, sucre...);
- c - Des droits de douane, plus axés sur les droits à l'importation que sur les droits à l'exportation, avec naturellement des privilèges particuliers en faveur des échanges avec la Métropole.

Ces impôts ont pour caractéristiques d'être "incolores et inodores", d'une administration relativement facile et d'un rendement élevé. Ils sont aussi particulièrement régressifs et inéquitables.

Le système fiscal mis en place par la puissance coloniale reposait aussi, mais dans une proportion beaucoup plus réduite, sur quelques impôts directs cédulaires à caractère réel et indiciaire, créés progressivement pour mettre à contribution diverses sources de revenus déjà existantes ou apparues avec la croissance des secteurs "modernes" des économies : impôt agricole, patente, impôt sur les bénéfices, impôt sur les traitements et salaires, impôt complémentaire global...

Enfin, dans ce système fiscal colonial, on comptait divers droits d'enregistrement et de timbre, qu'on peut au reste largement ranger parmi les impôts indirects dans la mesure où ils portent pour l'essentiel sur des droits perçus lors des transactions immobilières et des droits de timbre.

A l'aube des indépendances, on trouve donc dans les trois pays du Maghreb des systèmes de ce type, avec naturellement les défauts qu'on reconnaît habituellement à ces derniers : profondément déséquilibrés, disparates, complexes, incohérents, injustes, ...

Cependant, en raison même de la prédominance des impôts indirects - donc de la taxation de la consommation - de tels systèmes permettaient tout de même de collecter des ressources conséquentes. Au Maroc, le taux de pression fiscale était de l'ordre de 10%, ce qui était à peu près la moyenne dans les pays du Tiers-Monde à l'époque. En Algérie et en Tunisie, ce taux était nettement supérieur : 14 à 15% vers le milieu des années 50 et près de 20% au début des années 60.

Des fiscalités ayant peu évolué... jusqu'à l'ajustement structurel

Si nous nous sommes quelque peu attardés sur la situation existante à l'aube des indépendances, c'est que depuis et jusqu'aux années 80, il ne s'est pas passé grand chose sur le "front fiscal" au Maghreb ... Pour l'essentiel, les édifices fiscaux légués par les administrations coloniales avaient gardé leur armature et leur structure, se perpétuant au prix de quelques aménagements plus ou moins significatifs, et ce, alors même que chaque pays a pu tout au long de cette période infléchir, sinon rectifier sa stratégie de développement initiale.

Un rapide survol des politiques suivies dans chaque pays nous permettra de prendre la mesure de cette relative passivité de l'instrument fiscal dans la conduite des politiques économiques et financières au Maghreb. Durant les années 80 cependant, l'ampleur de la crise, qui n'a épargné aucun des trois pays, particulièrement sur le terrain des finances et de la dette publique, et les restructurations qui ont suivi, ont conduit à l'affirmation de la nécessité de la réforme fiscale¹.

Maroc : Ajustement structurel et réforme fiscale "exemplaire"

Au Maroc, des réformes économiques et financières furent engagées dès les premières années de l'indépendance. Parmi celles-ci, on peut citer la mise en oeuvre d'un tarif douanier différencié destiné à protéger l'industrie locale et la promulgation d'un code d'investissement. Une première réforme fiscale fut engagée en 1962 mais ne put réellement modifier que l'impôt agricole. Pour le reste, la taxe sur les transactions fut remplacée par une taxe sur les produits et services (avec un mécanisme de déductibilité partiel), et divers aménagements concernèrent l'impôt sur les bénéfices professionnels, la patente et la taxe urbaine.

La stratégie de développement qui ne cessera de s'affirmer par la suite reposa sur le double primat du secteur privé et de l'ouverture sur l'extérieur. Mais sur le

plan des finances publiques, la crise budgétaire de 1964 avait imposé jusqu'au début de la décennie suivante une politique d'austérité et d'orthodoxie financières, accompagnée par de nombreux relèvements des taux de quelques impôts directs et surtout des droits et taxes à la consommation.

Au début des années 70, le besoin se fait sentir de relancer l'économie et d'accentuer son insertion dans l'économie mondiale, notamment à travers la promotion des industries exportatrices. Six codes d'investissement sectoriels et divers régimes économiques en douane sont promulgués en 1973. La politique budgétaire se fait plus active, stimulée d'abord par l'excédent de recettes provenant de la hausse des cours des phosphates et soutenue ensuite par un appel de plus en plus massif à l'endettement extérieur. L'abondance des ressources d'origine externe permet de faire l'économie d'une réforme fiscale dont les responsables reconnaissent pourtant la nécessité depuis longtemps. On relève certes quelques mesures limitées (création de la contribution complémentaire et d'une taxe sur les revenus des valeurs mobilières en 1972, augmentation des taux sur les produits et de la taxe spéciale à l'importation) ; mais dans l'ensemble la structure du système fiscal ne change guère.

La fin de la décennie 70 marque pour le Maroc le début d'une période difficile. Les équilibres internes et externes se détériorent dangereusement et conduisent à l'adoption d'un nouveau plan de stabilisation. Le temps est à nouveau à l'austérité. Celle-ci touche d'abord les dépenses d'investissement, puis les dépenses ordinaires (salaires des fonctionnaires et subventions à la consommation notamment). Mais le service de la dette prend de l'ampleur et la situation continue de se dégrader, d'autant plus que le système fiscal, malgré une légère réforme de la fiscalité immobilière, la création d'un impôt de solidarité nationale et surtout d'incessants relèvements des taux des droits de douane et des droits et taxes à la consommation intérieure, s'avère de moins en moins apte à assurer un financement conséquent même du seul budget ordinaire. Bien que la pression fiscale dépasse 20%, les recettes fiscales financent à peine la moitié des dépenses de l'Etat qui doit ainsi continuer à recourir aux emprunts extérieurs et à la création monétaire pour faire face à un déficit budgétaire en croissance continue.

Acculé à solliciter le rééchelonnement de sa dette extérieure arrivée à échéance, le pays doit accepter en 1983 la mise en oeuvre d'un programme d'ajustement structurel, en étroite collaboration avec le FMI et la Banque Mondiale. Dès lors, la réforme fiscale devient une nécessité incontournable puisqu'elle est une partie majeure du Programme d'ajustement dont l'exécution conditionne le comportement des créanciers internationaux, notamment à l'occasion de chaque demande de rééchelonnement de la dette. Le modèle de réforme fiscale "recommandé" dans ce contexte est fondé sur l'idée qu'une simplification et une rationalisation du système fiscal, une restructuration de l'assiette accompagnée de l'abaissement de la pression fiscale, devraient stimuler la croissance et générer un surcroît de recettes à même de concilier objectifs économiques et financiers. Concrètement, la réforme fiscale de l'ajustement structurel a abouti à un abaissement considérable des taux supérieurs des droits de douane à l'importation, la quasi-disparition des droits à l'exportation, la substitution de la TVA à la taxe sur les produits et services (1986), de l'impôt sur les sociétés à l'impôt sur les bénéficiaires professionnels (1988), l'institution de l'impôt général sur le revenu (1990). Une réforme de la fiscalité locale a également été réalisée et mise en oeuvre depuis 1990.

Algérie : De l'abondance des ressources à la nécessité de la réforme

Les premières années de l'indépendance furent des années de récupération des ressources nationales, marquées toutefois par des hésitations et des tâtonnements. Le départ des colons, l'effondrement de certains secteurs de l'économie qui leur étaient assujettis, l'inadaptation d'un système fiscal qui avait déjà révélé ses limites durant les années cinquante, avaient engendré une chute des recettes fiscales. Les nouveaux responsables du pays vont contrecarrer ces tendances en relevant de manière assez généralisée les taux de différents impôts et en prenant certaines mesures permettant l'amélioration de leur recouvrement. L'orientation socialiste qui commence à s'affirmer se traduit par certaines mesures fiscales de nature à atténuer les inégalités sociales (accroissement des prélèvements sur le revenu et le capital, imposition spécifique des hauts salaires) ou à conforter le secteur autogéré (création d'un régime fiscal d'exception en sa faveur). Par ailleurs, la volonté de peser sur la consommation pour favoriser l'épargne et partant l'investissement contribue à justifier le maintien de la prééminence des impôts indirects, lesquels continuent à assurer les trois quarts des ressources.

Le tournant en matière de stratégie de développement sera pris dans la deuxième moitié de la décennie 60 : le modèle des industries industrialisantes se met en place avec pour corollaire un renforcement sans précédent de l'Etat et l'édification d'un vaste secteur public, érigé en promoteur majeur d'un modèle qui donnait la part belle aux industries lourdes. Ce modèle compte beaucoup sur la rente pétrolière pour en assurer le financement mais fait tout de même appel à la fiscalité pour en protéger les industries naissantes. En 1968 est institué un code douanier destiné à cette fin.

La fiscalité pétrolière représente alors le quart des recettes ordinaires totales. Mais ce n'est évidemment que durant la décennie suivante, à partir de 1973-74, qu'elle va prendre une ampleur démesurée, atteignant près de 60%. Dès le premier boom pétrolier, l'Etat relève les taux des redevances et taxes sur les revenus des hydrocarbures pour drainer vers ses caisses l'essentiel de la rente pétrolière. Les ressources sont abondantes mais les projets de l'Etat sont très ambitieux, si bien que malgré une certaine aisance budgétaire l'Etat s'endette à l'étranger pour financer une partie de son effort d'accumulation.

L'abondance des ressources qui affluent de l'extérieur diminue considérablement l'importance du système fiscal collecteur de ressources internes. On relève quelques mesures dans le sens d'une meilleure justice sociale (exonération des bas salaires, suppression des droits de douane sur des produits de première nécessité, relèvement des taux d'imposition des sociétés de capitaux ...), ou d'une rationalisation des rapports avec les entreprises publiques (substitution d'une contribution unique à diverses contributions existantes). Mais dans l'ensemble, la fiscalité n'occupe pas les esprits car l'argent rentre dans les caisses de l'Etat et celui-ci n'a guère de mal à équilibrer son budget.

La période 1978-80 marque une nette inflexion, sinon une rupture dans la politique de développement. Les limites apparues au fil des ans dans la stratégie suivie depuis les années 60 imposent des "rectifications" plus ou moins décisives. Désormais l'heure est à une certaine pause dans l'industrialisation effrénée, la restructuration du secteur public et la redéfinition de ses fonctions, la recherche de meilleurs équilibres intersectoriels et interrégionaux, la satisfaction des besoins de la population, une certaine "réhabilitation" du secteur privé appelé à jouer un rôle accru dans le processus de développement.

Jusqu'en 1981, le mouvement commence dans une conjoncture relativement favorable puisque le deuxième choc pétrolier apporte de nouvelles ressources. Mais le retournement de situation depuis 1982 prive le pays de ressources auxquelles il s'était trop longtemps habituées. La part de la fiscalité ordinaire dans les recettes totales se redresse (à près de 46% en 1984), mais ce redressement est moins dû à ses propres performances qu'à l'affaiblissement de la fiscalité pétrolière. Dès lors, les tendances qui apparaissent au niveau des finances publiques vont d'autant plus s'accroître que le recours aux emprunts extérieurs atteint ses limites et qu'une grande partie des charges budgétaires apparaît incompressible, sinon en accroissement inéluctable (masse salariale des fonctionnaires, subventions à la consommation, service de la dette ...).

Jusqu'à la fin de 1991, les autorités ont semblé hésiter à s'engager dans la réforme fiscale. Elles se sont contentées de quelques aménagements, quelques mesures fragmentaires : création de nouvelles taxes cédulaires, révision de la fiscalité pétrolière, allègements fiscaux sur les salaires et les produits de large consommation, promulgation d'un nouveau code d'investissement, quelques simplifications de procédures... Il a fallu attendre le début de 1992 pour voir engagée la mise en oeuvre d'une réforme fiscale assez comparable à la réforme marocaine, articulée autour des trois principaux instruments que sont la TVA, l'"impôt sur les bénéfices des sociétés" et l'"impôt sur le revenu global".

Tunisie : sur la voie de la "réforme marocaine"

Durant les premières années de son indépendance, la Tunisie s'était également contentée de reconduire le système fiscal hérité du Protectorat, tout en prenant soin de relever les tarifs de différents impôts existants pour accroître ses ressources et faire face aux nouvelles charges engendrées par le recouvrement de la souveraineté et l'édification du nouvel Etat post-colonial.

En 1962 est engagée une première réforme fiscale qui révèle rapidement ses limites. Comme au Maroc, seul l'impôt agricole est totalement réformé. Pour le reste, on se contente de quelques modifications des caractéristiques de certains impôts, de l'amélioration des techniques de recouvrement des impôts directs, d'une plus grande progressivité des barèmes de certains impôts (sur les salaires notamment). Pourtant tout au long de la décennie, la Tunisie vit une expérience d'économie dirigée, largement fondée sur le système coopératif, sinon sur un certain projet socialiste.

Avec le début de la décennie 70, de nouvelles orientations sont définies, en nette rupture avec les précédentes. La stratégie qui s'ébauche alors revalorise le secteur privé, prône l'ouverture sur les marchés extérieurs, une plus grande intégration à l'économie mondiale. Dans cette perspective, l'Etat institue un code d'investissement pour les exportateurs et les industries manufacturières, des mesures d'incitation aux PME, un tarif douanier destiné à protéger des industries naissantes. Pour le reste, on ne relève encore que quelques aménagements techniques au niveau des assiettes de certains impôts (patente, TCA) et quelques améliorations des méthodes d'évaluation.

L'économie de la Tunisie connaît durant cette période un rythme de croissance accéléré, ce qui améliore le rendement du système fiscal et contribue à l'accroissement des ressources. La pression fiscale augmente - elle atteint près de 27% en 1976 - sans que les structures changent puisqu'elles demeurent marquées par la prédominance des impôts indirects (75% des recettes fiscales). Contrairement à l'Algérie, la Tunisie fait encore peu appel à l'endettement extérieur et les recettes tirées de la hausse des prix du pétrole représentent moins du dixième des recettes totales. C'est donc le système fiscal ordinaire qui continue de constituer la principale source de revenus (84% des recettes totales).

Cette situation dure jusqu'en 1977, mais à partir de cette date, l'économie tunisienne, désormais largement ouverte sur l'extérieur, subit le choc de la crise mondiale. Le rythme de croissance baisse sensiblement, les investissements chutent et les déséquilibres internes et externes se multiplient. Le système fiscal, principalement fondé sur les taxes à la consommation et les droits de douane à l'importation, étale ses limites face à celle de sa propre assiette.

Un recours beaucoup plus important que par le passé aux emprunts extérieurs apparaît cette fois nécessaire. D'autant plus qu'aucune réforme véritable du système fiscal n'est alors perceptible. Tout au plus décèle-t-on la création d'un impôt sur les plus-values immobilières et d'une taxe de compensation destinées à financer les charges occasionnées par les subventions des produits de base, quelques relèvements des taux des droits de douane et certaines mesures tendant à améliorer le recouvrement des impôts.

On aura seulement reculé les échéances car alors que les recettes piétinent, les dépenses continuent de croître fortement, notamment sous le poids du service de la dette qui s'alourdit rapidement. De sorte que, comme au Maroc quelques années plutôt, le pays se trouve au milieu de la décennie 80 handicapé par de graves déséquilibres internes et externes et acculé à mettre en oeuvre un programme d'ajustement structurel en concertation avec les institutions financières internationales. A peu de choses près, les mêmes causes produisent les mêmes effets et, en l'occurrence, les mêmes conditions qu'au Maroc conduisent à la nécessité de la réforme fiscale en tant que composante essentielle des restructurations des politiques économiques et financières imposées de l'extérieur.

En pratique, les taux supérieurs des droits de douane à l'importation ont été fortement réduits et plafonnés ; la TVA a été instituée (en 1988) puis étendue au commerce de gros ; le système d'imposition directe a été aménagé dans le sens de sa simplification, de l'abaissement des taux supérieurs et d'un certain élargissement de l'assiette ; l'impôt sur les bénéfices des sociétés a également été révisé, surtout au niveau de son barème d'imposition, réduit à deux taux (un taux normal et un taux réduit pour les entreprises agricoles). En somme, la réforme fiscale en Tunisie semble également suivre la voie tracée quelques années plus tôt au Maroc.

Vers un modèle standard ?

Au total, jusqu'aux années 80, les systèmes fiscaux au Maghreb avaient peu évolué. Aujourd'hui, ils demeurent fortement déséquilibrés, avec une nette prédominance des impôts indirects, marquant une volonté manifeste de faire peser la charge fiscale en priorité sur les dépenses de consommation. Partout les impôts directs couvrent moins du quart des recettes fiscales et se caractérisent par leur faible productivité, leurs disparités et leurs incohérences. D'autant plus que leur assiette apparaît souvent handicapée par l'existence de "codes d'investissement" qui accordent d'excessives exonérations et autres privilèges fiscaux. Enfin, l'imposition du capital est soit inexistante soit très partielle. Elle n'atteint en fait le capital que de manière occasionnelle (droits de mutations, droits de succession en Algérie).

Partout, au fond, l'absence de volonté politique et la disponibilité de ressources externes (rente pétrolière ou emprunts extérieurs), s'étaient conjuguées pour dispenser les Etats de procéder à des réformes radicales de leurs systèmes fiscaux. Il aura fallu le choc de la crise de la dette des années 80 et les politiques d'ajustement structurel qu'il a imposées pour amener les Etats à s'engager dans un processus de réforme fiscale largement déterminé par la philosophie et les mobiles des dites politiques.

Quoiqu'évoluant à des rythmes différents et selon des modalités propres à chaque pays, ce processus tend à moderniser et rationaliser les fiscalités du Maghreb autour d'un modèle désormais "standard" directement inspiré des systèmes

en vigueur dans les pays développés. Ainsi, ce modèle repose-t-il essentiellement sur le triptyque : Taxe sur la Valeur Ajoutée, Impôt Général sur le Revenu et Impôt sur les Sociétés. Il marginalise la fiscalité extérieure, prône l'abaissement des taux supérieurs d'imposition et aspire en revanche à l'élargissement de l'assiette fiscale².

A priori, cette évolution tend à homogénéiser les fiscalités maghrébines et en même temps les rapproche des systèmes européens. Mais en réalité le contexte particulier des réformes fiscales de "l'ajustement structurel", les contraintes et les mobiles de leur déploiement conduisent à nuancer considérablement cette dernière assertion. L'expérience marocaine, particulièrement instructive, nous en fournit une illustration probante.

**Leçons et interrogations
inspirées par l'expérience
marocaine**

Elle montre que, en dépit d'aménagement apparents, la réforme de l'ajustement structurel en réalité prolonge et consacre les tendances passées. Le terrain de prédilection de l'impôt demeure inchangé : la consommation de masse et, au delà, les revenus moyens et modestes de la grande majorité de la population. Les structures du système fiscal, avec leur défaut majeur - l'excessive prédominance des impôts indirects - ne sont donc guère appelées à évoluer positivement. Les nouveaux impôts (TVA, IGR, IS, ...) se substituent seulement à des impôts préexistants plus ou moins équivalents, et il s'avère à l'analyse que les dispositifs désormais en place s'attachent plus à abaisser les taux supérieurs qu'à élargir et maîtriser l'assiette fiscale. Il apparaît également que ces nouveaux dispositifs ne se distinguent non plus guère par leur simplicité, leur rationalité ou encore leur cohérence. C'est dire que finalement ce qui a été réalisé semble relever moins de la réforme fiscale véritable que de simples ... "ajustements" qui auraient moins porté sur les "structures" que sur "l'allure" du système fiscal³.

Il reste qu'avec seulement une "allure" plus moderne, la fiscalité "ajustée" demeure confrontée aux mêmes contradictions et aux mêmes dilemmes antérieurs : comment élargir l'assiette fiscale sans en maîtriser les composantes qui restent encore "négligées", voire ignorées par l'impôt ? Comment dégager plus de recettes à partir d'impôts dont l'assiette s'effrite ? (et pour cause puisque les revenus salariaux et les dépenses de consommation sont les cibles privilégiées des efforts de compression poursuivis dans le cadre des programmes d'ajustement). Comment adapter les contraintes fiscales aux impératifs des nouvelles orientations économiques et financières ? Comment rationaliser et simplifier une fiscalité qui ne s'affranchit ni des pesanteurs du passé ni des luttes d'influence des multiples forces de pressions soucieuses de leurs seuls intérêts propres et immédiats ?

**Pour un projet fiscal
maghrébin**

A l'image des sociétés et des économies, les systèmes fiscaux maghrébins subsistent aujourd'hui, chacun à sa manière, des mutations décisives. Celles-ci doivent être méditées en profondeur. Quels en sont les origines, les éléments, les déterminants et les implications ? Comment apprécier l'évolution en cours et évaluer les résultats obtenus eu égard aux objectifs de développement et aux idéaux unitaires des pays concernés ?

Comment forger un projet fiscal maghrébin, capable de constituer l'alternative appropriée aux "ajustements fiscaux" actuels ?

La recherche que l'on se propose d'entreprendre a pour ambition d'apporter quelques réponses à ces interrogations. Le moyen approprié nous paraît la constitution de groupes d'études et de recherches comprenant des économistes, fiscalistes, juristes, publicistes et autres spécialistes des finances publiques, à l'échelle des pays du Maghreb. Ces groupes constitueraient un réseau dont les membres pourraient se réunir régulièrement, échanger les résultats de leurs réflexions et recherches, coordonner leurs démarches, sources et instruments d'analyse, et s'accorder sur un programme de travail commun à court et moyen terme. Des objectifs communs seraient naturellement aussi arrêtés, se traduisant entre autres par l'organisation de séminaires et colloques scientifiques, la publication d'ouvrages, la formulation de propositions alternatives, etc... Ainsi pourrait peu à peu prendre corps un véritable projet fiscal qui sans ignorer l'évidente nécessité de l'ouverture sur l'économie mondiale - et notamment l'Europe - sera d'abord l'oeuvre des Maghrébins, au service des Maghrébins.

Najib AKESBI

NOTES

¹ Pour une présentation de l'évolution des politiques et systèmes fiscaux au Maghreb, cf. *Tax systems in North Africa and European Countries*, L. BERNARD and J. OWENS (Eds), Kluwer, Deventer Boston, 1994.

² cf. N. AKESBI *L'impôt, l'Etat et l'ajustement*, Actes Editions, Rabat, 1993.

³ Pour une évaluation récente de l'expérience marocaine, cf. N. AKESBI "La réforme fiscale de l'ajustement structurel au Maroc : portée et limites", in *Association des Economistes Marocains, Bilan décennal du Programme d'ajustement structurel et perspectives de l'économie marocaine*, Rabat, 1994.

CHRONIQUE ANONYME DE LA DYNASTIE SA'ADIENNE DE TAGMADERT. - Edition établie et introduite par Abderrahim BENHADA. - Marrakech : 'Uyun al-Maqalât, 1994.- 106 p + index.

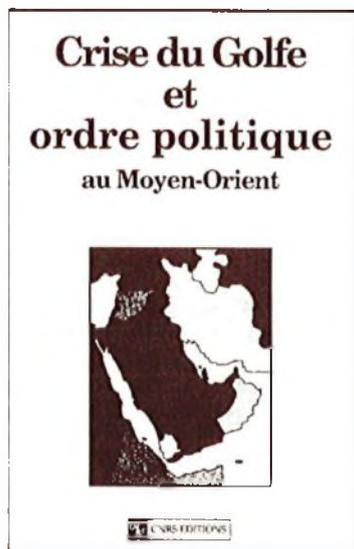


En dépit du déclassement de l'événementiel par l'histoire de la longue durée, les faits historiques conservent toute leur valeur, notamment lorsqu'il s'agit de trace laissée par des témoins, non insérés dans les réseaux du pouvoir. Tel semble être le cas de la présente chronique marocaine anonyme. Editée et traduite d'abord, en 1924, par E. FAGNAN qui s'est appuyé sur le manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris puis, en 1934, par G-S. COLIN qui avait opté pour le manuscrit de Madrid, la nouvelle édition utilise les deux documents et permet ainsi au lecteur d'accéder à une version arabe comparée.

Cette chronique anonyme de la dynastie sa'adienne de Tagmadert contient des informations précieuses sur les souverains et le peuple marocains, ainsi que sur les crises du Royaume. L'auteur de la chronique se fonde sur des sources orales et recueille les témoignages des acteurs de son époque, y compris quand les événements ont lieu hors du Maroc comme c'est le cas lors de la reprise de La Goulette par les Ottomans en 1574.

Il en découle une chronique de facture différente des écrits historiques traitant de l'histoire du Maroc des *Chorfa* sa'adiens. Bref, il s'agit, fait rare, d'une chronique non-officielle, rédigée à un moment de l'histoire où se développe une historiographie maghrébine pro-dynastique. Sont ainsi relatés dans un style simple, les faits historiques qui ont jalonné la naissance de la dynastie Sa'adienne, ses moments de grandeur et de décadence. Il est vrai que l'auteur privilégie certains lieux (Fès au détriment de Marrakech), savants qui se sont opposés à l'entrée des Sa'adiens à Fès (Al-Wansharissi) et émirs (Muhammad al-Cheikh). En signalant, dès l'introduction, ce parti-pris historique et politique, A. BENHADA ne manque pas de mettre en valeur l'importance de cette chronique qui a retenu, en raison de sa valeur documentaire singulière, l'attention des historiens (AL-IFRANI, AL-ZAYANI, E. LEVI-PROVENCAL, H. TERRASSE, R. LETOURNEAU).

CRISE DU GOLFE ET ORDRE POLITIQUE AU MOYEN-ORIENT. - sous la direction de Michel CAMAU, Ali Eddine HILAL DESSOUKI et Jean-Claude VATIN. - Paris : CNRS éditions, 1993. - 343 p. (Extrait de l'Annuaire de l'Afrique du Nord, XXXI, 1992)



L'organisation à Aix-en-Provence par l'IREMAM, en janvier 1992, des "4èmes rencontres franco-égyptiennes de politologie" a offert à de nombreux chercheurs arabes et européens l'occasion de réfléchir sur la Crise du Golfe et d'établir en quoi l'événement avait modifié "l'ordre" existant dans les pays et la région, Maghreb compris, et quelles pouvaient en être les éventuelles conséquences. Une fois établie la distance avec le *temps médiatique*, dont M. CAMAU rappelle en avant-propos combien la logique est aux antipodes de celle de la connaissance, les échanges scientifiques se sont caractérisés par "un rapprochement des lignes d'interrogation, une convergence des connaissances, un recouvrement des interprétations" qui, selon F. LORCERIE, s'expliquent notamment par la tendance à la "coopération" et au démantèlement des polarisations théoriques que l'on peut observer dans le monde politique et, parallèlement, dans le champ des sciences sociales.

En introduction aux rencontres, J-C. VATIN engage à situer la guerre du Golfe en fonction de trois niveaux d'analyse : les équilibres socio-économiques et politiques dans les champs *nationaux* ; les règles du jeu interétatique dans un ensemble *régional* ; l'évolution de la place du monde arabe et du Moyen-Orient dans son ensemble, sur le plan *mondial*.

Rejoignant ce mode d'approche et dévoilant des visions aussi bien globales que locales du déroulement du conflit et de ses enjeux, les autres contributions sont regroupées par thème : les reconfigurations régionales, entre la permanence des normes et l'introduction plus ou moins discrète de profonds changements ; la faiblesse du droit ou plutôt l'impuissance des systèmes politico-juridiques d'intégration ; les incidences de la crise dans le jeu économique et financier ; le renforcement des positions politiques des mouvements islamistes par des stratégies réalistes et centrées sur des contextes nationaux ; enfin, les mouvements induits dans les champs politiques nationaux par l'effervescence émotionnelle et idéologique suscitée par la guerre, ou comment, selon la formule de F. LORCERIE, la crise aurait agi comme *catharsis*, ravivant les exigences démocratiques en matière de liberté d'expression et d'institutionnalisation du débat politique.

DJEFLAT Abdelkader. - Technologie et système éducatif en Algérie. - Alger : Cread-Médina, 1993. - 214 p. - réédition de Unesco, 1990.

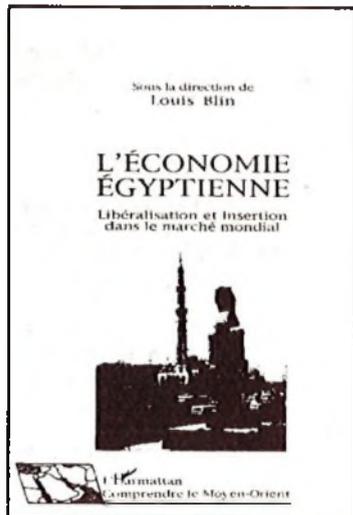


Les deux secteurs de l'éducation et de l'industrie ont longtemps bénéficié en Algérie d'investissements massifs, de la part de l'Etat. Conçus pour être complémentaires et promouvoir un développement économique et technologique autocentré, ils se sont avérés, au fil de leur évolution respective de plus en plus isolés dans leur dimension scientifique et technologique. Telle est la conclusion principale de cette étude qui explore en détail le secteur stratégique de la pétrochimie.

Ainsi est dressé le tableau d'un système éducatif algérien dont l'option scientifique et technique produit des diplômés que leurs préoccupations souvent d'ordre théorique ne préparent pas à répondre aux besoins de l'industrie. En vis-à-vis, le système productif tente de répondre de façon quasi-autonome à ses besoins en compétences technologiques grâce à ses propres structures de formation. Mais ces compétences se révélant incapables de s'adapter et d'assumer les transformations technologiques post-investissement, force est de faire appel à des partenaires étrangers entre les mains desquels restent donc concentrées les activités de recherche et développement.

Parmi les causes multiples de l'instauration progressive d'un fossé entre les deux secteurs, on retiendra le *turnover* élevé des responsables prévenant toute continuité dans la démarche, l'utilisation exagérée par l'industrie nationale de formes contractuelles intégrées ("clefs en main", "produits en main") et surtout la prégnance de préjugés réciproques ; les universitaires étant considérés comme des théoriciens éloignés des réalités nationales, les responsables du secteur industriel dépréciés pour leurs préoccupations *terre-à-terre* et soupçonnés d'occuper des postes pour lesquels ils ne sont pas qualifiés. Autant d'obstacles auxquels une planification reformulée, c'est-à-dire tenant compte des exigences spécifiques du développement scientifique et technologique en matière d'éducation devra, en regard de la conclusion, tenter d'apporter des solutions.

L'ECONOMIE EGYPTIENNE. LIBERALISATION ET INSERTION DANS LE MARCHÉ MONDIAL ; sous la direction de Louis BLIN. - Paris : L'Harmattan, 1993. - 270 p. (coll. Comprendre le Moyen-Orient)



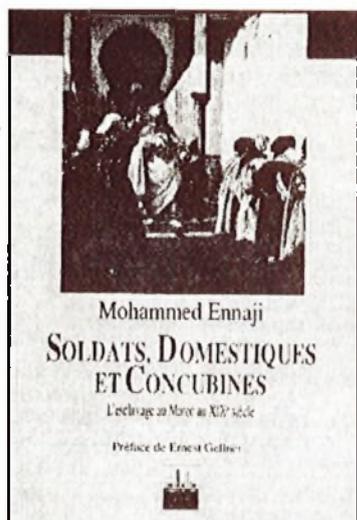
Déjà, dans son analyse de *la naissance du credo libéral*, K. POLANYI avait mis en lumière la complexité de la relation entre libéralisation économique et intervention de l'Etat. Dans un tout autre contexte de réactualisation de ce credo, celui de la fin d'un monde bipolaire et d'une mise en échec d'économies dites "administrées", cette même relation mobilise l'attention des chercheurs, qui s'interrogent sur les transitions à l'économie de marché.

Les contributions réunies par L. BLIN à l'occasion d'un colloque organisé au Caire en mai 1992 par le Center for Economic and Financial Research and Studies (Université du Caire) et le Centre d'Études et de Documentation Economique, Juridique et Sociale (CEDEJ) et réunissant spécialistes égyptiens, et européens, interviennent sur ce front de recherche. Elles sont sous-tendues par deux axes de réflexion dont rend compte le sous-titre de l'ouvrage (*libéralisation économique et insertion dans le marché mondial*) mais dont, à vrai dire, l'articulation n'est pleinement explicitée que par certains intervenants.

Sur cette toile de fond, les thèmes abordés (parfois sous forme de brèves notes) dressent un bilan de la libéralisation économique égyptienne en fonction de trois entrées, commentées en introduction par Louis BLIN : le cas de l'Égypte par rapport à l'ensemble du Monde arabe ; l'Égypte et le marché mondial ; les relations économiques égypto-européennes. Pionnier de *l'Infitah*, l'Égypte, à défaut de constituer un modèle, offre une illustration exemplaire des caractéristiques d'une "libéralisation sans libéralisme". Celle-ci relèverait moins des options idéologiques d'un régime politique que de la conjonction d'une crise financière de l'Etat et de pressions externes. Parce qu'elle constitue une forme de réponse étatique à des dilemmes économiques internes et à des contraintes internationales, la libéralisation, en Égypte comme dans la plupart des pays arabes, doit être identifiée et analysée en tant que "politique publique" (N. AYUBI).

L'approfondissement de la politique égyptienne de libéralisation est fonction de l'aptitude de l'Etat, omniprésent dans les échanges avec l'extérieur, à réunir les conditions d'une *économie de production internationalisée* et, notamment, d'un développement d'une classe autonome d'entrepreneurs (L. BLIN). Il se heurte à de nombreux obstacles, dont le moindre n'est pas l'aisance financière consécutive à la Guerre du Golfe, propice à la tentation d'un repli sur la gestion d'une *rente géo-politique*. Mais, à l'avenir, les flux de l'aide publique internationale ne risquent-ils de se moduler au rythme même de la libéralisation ?

ENNAJI Mohammed.- Soldats, domestiques et concubines : l'esclavage au Maroc au XIXème siècle ; préface de Ernest Gellner. - Tunis : CERES : Casablanca : EDDIF, 1994.- 220p.



Rompant avec la tradition des réflexions juridiques sur la servitude dans le monde méditerranéen et arabe, M. ENNAJI présente dans cette étude une sociologie érudite de la vie quotidienne des esclaves au Maroc durant le XIXème siècle. Sa description s'inscrit dans une analyse du fonctionnement de la société marocaine, et met en relief la complexité des relations Maître-Esclave dans un contexte social où la négritude est synonyme de dépendance et de domination. Dans l'économie pastorale, les esclaves noirs étaient perçus comme *un bétail ayant la faculté de communiquer et d'être croyant*. Cette représentation ne permet cependant pas de considérer que l'esclavage, au Maroc, était la forme de domination la plus extrême. En effet, l'absence d'économie de marché et par voie de conséquence, les restrictions portant sur l'achat et la vente des "biens", aurait laissé une marge d'humanité aux dominés. L'opposition entre la liberté et l'esclavage n'aurait pas été aussi tranchée, au XIXème siècle, que la dualité des statuts le laisserait supposer.

Domestiques et concubines, soldats ou serfs agricoles sont des fonctions spécifiques, inhérentes à une société traditionnelle (non esclavagiste au sens propre du terme) qui confèrent le prestige social et politique aux maisons ou aux tribus où elles s'exercent.

Le statut des affranchis qui aurait pu constituer, pensait-on, une limite à l'extension de l'esclavage, est demeuré confus. Le carcan de la servitude ne fut pas totalement brisé par l'acte d'affranchissement qui relégua le bénéficiaire dans la catégorie des *haratine*, hommes libres de second ordre. Ils continuèrent à vivre dans la mouvance de leurs anciens maîtres qui conservèrent sur eux un droit de patronage. L'étude des moyens de production et des alliances matrimoniales permet, aujourd'hui, de révéler des stratégies d'exclusion de ce groupe subalterne.

Personnage familier des contes et de l'imagerie populaires, l'esclave noir demeure un élément incontournable d'une hiérarchie sociale défunte. Ni l'affranchissement, ni le tarissement du commerce saharien au début du XXème siècle, ni les mesures administratives prises sous le Protectorat en 1922 ne sont venues à bout de la servitude. L'esclavage disparaît, non par la vertu d'un édit, mais par l'évolution d'une logique sociale.

MUTATIONS SOCIO-SPATIALES DANS LES CAMPAGNES MAROCAINES. Coordination de Abdellatif BENCHERIFA et Mohamed AIT HAMZA. - Rabat : Publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 1994.- 238 p. (Série : Colloques et Séminaires).



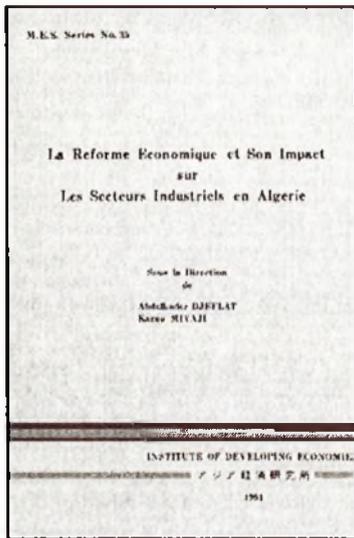
Présentées lors de la première rencontre nationale des chercheurs géographes ruralistes, des enquêtes géographiques régionales effectuées en milieu rural en 1991 permettent d'élargir le débat sur les rapports entre la dynamique sociale et l'organisation de l'espace. Elles mettent en relation les mutations propres aux différents domaines économique, social, démographique, spatial et environnemental.

Partant de l'hypothèse selon laquelle les changements socio-spatiaux sont les résultats de la confrontation inégale des milieux ruraux avec une économie monétarisée, les auteurs analysent les causes de la marginalisation des zones sahariennes, des espaces oasiens, du Rif central et oriental, etc. Ceiles-ci sont liées à la pression démographique sur les rares ressources hydro-agricoles, le processus de concentration des hommes et des richesses sur les espaces littoraux et le développement des zones irriguées.

Au sein d'un écosystème irrigué (le Tadla), la mobilisation et l'utilisation de l'eau permettent de pallier l'insuffisance des pluies et d'intensifier l'agriculture en adoptant de nouvelles cultures (coton, betterave). Par contre, l'évolution récente au sein d'écosystèmes de culture sèche, dans le Moyen Atlas, dans le bassin de la Moulouya ou dans l'oasis de Figuig, dénote un processus de déclassement économique. Dans le pays Doukkala (Maroc occidental), la question de l'usage de l'eau permet également d'étayer le développement inégal en cours dans les campagnes. Dans cette plaine, la dotation individuelle en eau n'atteint pas une quinzaine de litres par jour et par habitant. On y note, par ailleurs, le rôle joué par les points d'eau comme lieux de sociabilité dans l'organisation de l'espace.

Les nouveaux aménagements hydrauliques destinés à des usages non agricoles révèlent cette dynamique socio-spatiale. L'évolution des modes d'alimentation en eau, l'état des usages, le comportement à l'égard des points d'eau mettent en lumière le changement ou la résistance du comportement des populations rurales.

LA RÉFORME ÉCONOMIQUE ET SON IMPACT SUR LES SECTEURS INDUSTRIELS EN ALGÉRIE. Sous la direction de **Abdelkader DJEFLAT et Kazuo MIYAJI** - Tokyo : Institut of developing economies, 1994. - 237 p. - (M.E.S. Series n° 35)



Sous les effets combinés de la crise pétrolière et de la pression de la dette extérieure, une réforme économique s'est imposée aux décideurs algériens. Précipitée par les événements d'octobre 1988, son application commence à produire des changements perceptibles dès les années 1990-91, notamment dans la gestion de l'entreprise publique.

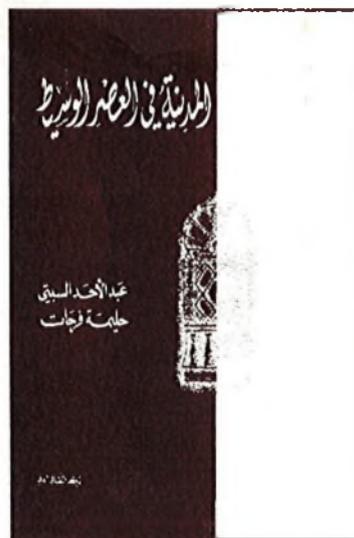
L'étude menée en coopération entre le CREAD (Centre de Recherche en Economie Appliquée au Développement) d'Alger et l'IDE (Institute of Developing Economies) de Tokyo, se donne pour objectif de retracer l'évolution de l'économie algérienne de 1962 à 1990, (S. KHANNAS) à partir de la reconquête des instruments de régulation et de la récupération de la rente. Elle analyse la gestion administrative de l'économie durant les années 60 jusqu'à la réforme des années 80, en insistant sur les investissements publics industriels générés par la rente pétrolière.

Accompagnées de modifications de l'environnement social et politique, les réformes offrent à l'entreprise publique l'occasion d'affirmer une "autonomisation" par rapport aux autorités de tutelle et une "repossession" du pouvoir de décision.

L'analyse du fonctionnement de l'entreprise nationale de la pétrochimie (A. DJEFLAT) permet de mesurer les enjeux et l'impact de celle-ci sur ce secteur stratégique où l'Algérie a acquis un savoir faire devant lui permettre d'affronter les exigences du marché international. Au contraire, le cas du machinisme agricole (A. AMAR) démontre les limites de cette réforme et le risque de fragilisation qu'elle comporte pour des secteurs peu compétitifs sur le plan international.

La courte période sur laquelle portent les réformes et le nombre limité des branches analysées font que les conclusions tirées de cette étude méritent d'être confortées, à la fois, dans la durée et dans l'espace, en intégrant dans l'analyse d'autres secteurs de l'économie algérienne.

SEBTI Abdelahad, FARHAT Halima. - La ville au Moyen Age. Questions et documents relatifs à l'histoire de l'Occident musulman. - Casablanca, Centre Culturel Arabe, 1994. - 184 p + bibliographie. Texte en langue



L'histoire urbaine, dont l'ambition est de fondre l'espace local dans un cadre explicatif global, nécessite l'existence d'un outil théorique permettant de (re) lire la ville. Or, cet outil variable est toujours le résultat d'un choix méthodologique. Celui opéré par A. SEBTI et H. FERHAT est de facture pédagogique et documentaire. Il ouvre les chemins de l'investigation du champ urbain maghrébin, en mettant à la disposition du lecteur un choix de textes historiques allant du Xe au XVI^e siècles, avec une bibliographie indicative. Cinq axes thématiques structurent les textes choisis : l'acte de fondation de la ville, le gouvernement, l'économie, la structure urbaine et le double processus de citadinisation-décitadinisation.

Pour chacun de ces axes, les auteurs ont tenu compte de la variété des sources (chroniques, relations de voyage, écrits hagiographiques...) et de la différence voire de la contradiction des récits, tout en accordant, d'une part, une importance aux concepts et aux modèles, et d'autre part, en veillant à la remise en cause des idées reçues. La définition de la ville (*M'dina/Misr*) est illustrée par les riches sources classiques, oeuvres d'auteurs célèbres comme Ibn Mandhūr, Ibn Khaldūn, Ibn Abī Zar'a, Ibn al-Qadhī, al-Mawardī et Ibn Al-Khafīb. Légende et histoire s'entrecroisent dans le récit de fondation de ces fameuses villes du Maroc que sont Fès, Tétouan, Marrakech et Rabat. Certes, les récits diffèrent d'un chroniqueur à un autre, mais ils sont toujours porteurs de signification historique et anthropologique. L'urbanisation-citadinisation (*Tamḍīn*) obéit, en fait, à une pluralité de logiques oscillant entre les processus de fondation et d'évolution spontanée qui sont entrecoupées par diverses formes de transition.

En tant qu'entité politique, la ville se confond avec le *Makhzen* même si elle est objet de mouvance spatiale et d'émeutes urbaines. Son économie intègre les activités agricoles, commerciales industrielles et maritimes en instaurant une variété de métiers générant une hiérarchie professionnelle et sociale. Ainsi, les notables tirent leur autorité d'un pouvoir fractionné (politique, économique, idéologique) reflétant une segmentation tribale soudée par des phénomènes de cohésion tels que la croyance dans les saints. Il n'en demeure pas moins que cette civilisation urbaine a connu ses moments d'éclat avant de céder la place aux troubles, aux tendances à la division et à la destruction (*Kharāb*) qui ont conduit à la crise du XIV^e siècle.

En somme, la pertinence du choix des textes permet d'entrevoir ici les multiples facettes matérielles, politiques et symboliques de la ville maghrébine ou plus précisément marocaine durant le Moyen Age, période historique caractérisée par un essor urbain remarquable.

**ANNALES
MAROCAINES
D'ÉCONOMIE**
numéro spécial
1994

GATT-Maroc : Enjeux et Implications

Actes des tables rondes organisées par l'A.E.M. en février-mars 1994

Tenues à la veille de la signature des accords du GATT (Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce) à Marrakech, les tables rondes de l'Association des économistes marocains devaient permettre la mise en lumière des implications de ces accords sur les échanges du Maroc avec le reste du monde et portant sur l'ensemble de l'économie marocaine.

A. BELGUENDOZ rappelle dans un texte introductif que l'objectif majeur de l'Uruguay Round étant la libéralisation générale du commerce extérieur, une réduction des tarifs douaniers et la suppression des diverses entraves au commerce, sa signature coïncide avec des mutations en cours dans les stratégies d'acteurs dont le rôle et les pouvoirs ont été sensiblement modifiés depuis le milieu des années 80.

La capacité des États-Nations à monopoliser la régulation des échanges a été remise en cause par l'ouverture des économies et les interdépendances des systèmes productifs. En revanche, le pouvoir d'action des entreprises s'est élargi par la montée en puissance des firmes multinationales. Enfin, le rôle des organisations internationales semble se renforcer.

L'impact des accords du GATT dépend alors plus de la capacité des acteurs économiques à réagir aux signaux du marché que des médiations que l'État pourrait mettre en place. Dans le cas du Maroc, comme l'ont cerné les interventions ainsi que les débats, l'incidence de ces accords dépendra des adaptations prises au sein de chaque secteur (agriculture, industrie et services) et au niveau de l'ensemble de l'économie afin de tirer le meilleur profit de la nouvelle situation sur le marché international, aussi bien que des politiques commerciales des principaux partenaires du Maroc.

Globalement, il semble, que l'économie marocaine devrait voir sa marge préférentielle se réduire dans certains secteurs (produits agricoles, produits de la pêche, textile...) et dans ses marchés traditionnels (CEE) mais que ses opportunités d'accès à d'autres marchés (États Unis, Canada) seront élargies par le processus de consolidations tarifaires consenties par tous les partenaires au sein de la nouvelle Organisation Mondiale du Commerce (O.M.C.).

- ▲ ANNALES MAROCAINES D'ÉCONOMIE - Revue de l'Association des Économistes Marocains - Bd. Moulay Slimane - Résidence Moulay Ismail, appt. 4, Imm. B - Rabat.

**BOLETIN DE LA
ASOCIACION
ESPAÑOLA
DE ORIENTALISTAS**
Año XXIX - 1993

L'Association Espagnole des Orientalistes, qui réunit des chercheurs et des spécialistes de diverses civilisations, que l'on pourrait regrouper sous le qualificatif d'"orientales", vient de publier le numéro XXIX de son bulletin annuel. Selon l'usage, les études sont nombreuses, et demeurent dans le domaine des sciences humaines : le dernier numéro du *Boletín de la Asociación Española de Orientalistas* daté de l'année 1993 réunit un ensemble d'articles (vingt-huit) et de comptes-rendus (trente-huit) relatifs à la philologie, la littérature, l'histoire de la science ou de la musique, l'histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine, la pré-histoire, la sociologie, l'anthropologie, l'archéologie, l'égyptologie, la religion, le droit ou la philosophie.

L'éventail est ouvert, puisque l'on y entreprend l'étude de cultures et de civilisations qui se succèdent dans le temps et l'espace : la culture *ganche* (les anciens habitants des îles Canaries), les civilisations arabe et juive, celle de l'Ancienne Égypte, de la Mésopotamie, ou encore les civilisations hindoue et chinoise.

Pour ce qui concerne le Maghreb, l'intérêt des auteurs s'oriente principalement vers le Maroc et ses relations avec l'Espagne: l'"actuation" du Portugal dans la zone, au XV^e siècle (Fernando Valderrama Martínez); la vision des écrivains-militaires espagnols Pedro Antonio de Alarcón et Antonio Ros de Olano sur la guerre qui opposait l'Espagne au Maroc, dans les années 1859 et 1860 (Manuela MORENO) ; la musique d'*al-Andalus* dans le Maroc d'aujourd'hui (Manuela Cortés), et le rôle joué par l'Espagne dans la lutte interne pour le trône marocain entre 1792 et 1797 (Mariano Arribas).

Par ailleurs, le bulletin offre des brefs commentaires concernant des événements, manifestations et institutions s'inscrivant dans le champ de ces civilisations.

- ▲ UNIVERSIDAD AUTONOMA DE MADRID, Edificio Rectorado, Ciudad Universitaria, 28049 Madrid.

**LES CAHIERS
DE L'ORIENT**

vol. 32-33
4ème trimestre 1993
1er trimestre 1994

La reconstruction du Liban

A l'heure où sur le terrain les travaux commencent, mais aussi où le débat s'instaure, l'objectif de ce numéro est moins de couvrir de manière exhaustive le vaste sujet de la reconstruction du Liban que de rassembler les opinions les plus divergentes et les regards les plus divers : celles et ceux d'acteurs et d'observateurs, libanais pour la plupart, qui, en urbanistes, en historiens, en hommes politiques ou en simples citoyens, défendent tour à tour leurs conceptions de la reconstruction et en analysent les enjeux.

L'idée même de reconstruction fait l'objet d'un vigoureux débat. Alors que N. FRANGIÉ remet en question l'actuelle philosophie des principaux projets, J. MAILA propose une analyse à la fois sociologique et politologique qui ramène à la surface la question fondamentale de la place du pôle étatique dans la société libanaise, et celle de la direction imprimée à la nation par ses élites politiques.

Avec le recul qu'autorise sa double appartenance à l'histoire et à l'économie, G. CORM traite également du problème de l'Etat et des orientations idéologiques que consacre le mouvement de la reconstruction dans ses formes actuelles, tandis que B. YARED, Conseiller du Président du Conseil, s'interroge quant à lui sur les moyens de redonner à Beyrouth sa place de capitale du Moyen-Orient.

En ce qui concerne plus particulièrement le projet de reconstruction du Centre-ville, J. P. LEBAS, architecte, présente les grandes lignes du schéma directeur en faveur duquel il s'est engagé. Répondant indirectement à ce plaidoyer, N. BEYHUM s'attache au contraire à la critique du-dit projet et s'appuie sur des observations faites dans certaines villes du Golfe, dans le but d'engager un véritable dialogue sur le fond du problème.

En marge de ce dossier central, plusieurs articles prolongent l'analyse des multiples dimensions de la problématique libanaise. Enfin, ce numéro propose l'intégralité d'un document élaboré par un groupe de maronites dans la perspective du synode de l'Eglise, convoqué par le Pape Jean-Paul II à Rome en 1995 : une réflexion sur la crise de la communauté maronite, menée dans l'optique de l'élaboration d'un projet national.

▲ LES CAHIERS DE L'ORIENT - 60, rue des Cévennes - 75015 Paris

**MIGRANTS
FORMATION**

n° 96 - mars 1994

La vie au quotidien. Regards ethnologiques sur l'immigration et l'école.

A l'encontre de l'image sociale réductrice de l'immigration que construisent habituellement des catégories d'analyse emblématiques telles que la domination économique, l'exclusion sociale ou ethnique, l'échec scolaire ou le mal-être psychique, l'étude des comportements quotidiens de l'immigré révèle une "face inconnue" du phénomène. Ce choix d'un regard ethnologique trouve ses principales références dans la tradition de l'anthropologie urbaine, mais prend ses distances à l'égard d'analyses qui soulignent par trop la singularité ethnoculturelle, au risque de contribuer elles-mêmes au processus d'exclusion sociale.

Une présentation synthétique de l'ethnologie de l'éducation, discipline en cours d'évolution en France, introduit à une lecture attentive des méthodes d'enquête et des thèmes de recherche qui s'affirment dans les travaux que réunit ce numéro. Ceux-ci peuvent être regroupés suivant trois types d'objets : les réalités scolaires quotidiennes, les médias et *circenses*, les modes d'habiter, de se soigner, de mourir.

Il s'agit dans le premier cas d'analyser le malaise solitaire des enseignants, les attitudes et stratégies des parents, la perception de l'étranger chez les enfants ainsi que la cohabitation scolaire dans une école des beaux quartiers. Le deuxième axe propose des études consacrées d'une part, à des pratiques d'appropriation et de consommation médiatique par les immigrés et d'autre part, à deux micro-sociétés, les terrains hippiques et les tribunes des stades. Enfin un dernier groupe de textes, s'attachant à différentes manières de marquer un territoire privé et d'affirmer une continuité entre immigration et processus d'intégration, traite successivement de la construction de leur maison par des immigrés portugais, des réseaux d'affinité entre jeunes d'un quartier de banlieue, des représentations et pratiques de santé d'un groupe de Turcs, des rites funéraires comme enjeu interculturel dans les couples mixtes franco-maghrébins.

▲ MIGRANTS-FORMATION - Centre de documentation migrants - 91, rue Gabriel-Péri - 92120 Montrouge

**MONDE ARABE
MAGHREB
MACHREQ**

n° 143
janvier - mars 1994

Monde arabe. Villes, pouvoirs et sociétés

Illustrant le dynamisme des études urbaines sur le monde arabe, ce numéro spécial, consacré aussi bien aux cités du Machreq qu'à celles du Maghreb, est surtout remarquable par la place qu'il accorde à "des thèmes encore peu traités ou révélant une importance nouvelle".

Coordonné par J. DEPAULE, ce volume rassemble une trentaine de contributions de spécialistes d'horizons disciplinaires aussi variés que le sont les trajectoires historiques des villes, leurs formes urbanistiques, leurs configurations socio-politiques. Cependant, il faut préciser également que ces villes partagent, de plus en plus nettement serait-on tenté de dire, des caractéristiques communes qui se rapportent principalement aux dynamiques démographiques, à l'ordonnement des pouvoirs dans l'espace urbain et à la place faite au patrimoine et aux héritages culturels. Ainsi, pris dans le mouvement universel d'une urbanisation accélérée, le devenir des villes arabes passe par une reformulation des enjeux et le règlement de nouveaux conflits : c'est pourquoi les textes qui ont été réunis ici s'attachent à "donner des repères" et à "indiquer des tendances", en insistant sur trois thèmes majeurs constitutifs de l'objet urbain : l'organisation des pouvoirs et l'évolution des rapports entre espace et politique ; les espaces de sociabilité et la reproduction du lien social ; les logiques de destruction/reconstruction et les reformulations de la notion d'héritage.

L'étude des "Pouvoir sur la ville, pouvoirs dans la ville" fait l'objet d'un premier groupe d'articles. Revenant sur des institutions anciennes et sur leurs héritages, ceux-ci abordent la question des modes de régulation et d'administration des problèmes urbains, des formes de contrôle et des espaces où s'exercent et se rencontrent aujourd'hui une pluralité de pouvoirs.

Les contributions s'orientent dans une deuxième partie vers l'analyse des multiples terrains d'échanges sociaux dont sont faites les villes et où se développent et se redéfinissent les relations sociales.

Enfin, un dernier ensemble de textes s'interroge, sur les différentes attitudes adoptées par les pouvoirs publics, les urbanistes ou les habitants des villes à l'égard d'un double patrimoine : les centres anciens et le legs colonial.

▲ LA DOCUMENTATION FRANCAISE 29, Quai Voltaire 75 344 Paris Cedex 07

**PEUPLES
MEDITERRANEENS**

n°64-65 juillet-
décembre 1993

Stratégie II

Plus de deux ans après la guerre du Golfe, ce numéro double (qui fait suite au n°58-59, *Stratégie I*) présente un ensemble de réflexions qui s'inscrivent parmi de nombreux travaux similaires effectués antérieurement. Son objectif est de comprendre non pas tant les raisons du conflit que ce qu'il révèle de transformations survenues sur la scène internationale et dans les dynamiques locales.

Parmi celles-ci, la plus visible est l'imposition d'un nouvel ordre (ou désordre) mondial aux couleurs d'une *Pax Americana* (R. SPRINGBORG) qui dissimule mal nombre de contradictions.

Ce problème prend toute son ampleur, en Méditerranée, où les intérêts stratégiques américains et européens coïncident mal. A défaut d'une volonté politique européenne autonome, le scénario du "fossé" pourrait prendre le pas sur celui de la "piscine conviviale" (A. JOXE), laissant s'imposer un discours où les préoccupations sécuritaires viennent supplanter les volontés de coopération (M-L. DUMAS).

C'est aussi à cette autonomie de décision que renvoie M. FAROUK-SLUGETT à propos des Etats arabes. Elle appelle à rendre aux régimes politiques de ces pays leur part de responsabilité dans leurs actes, afin de ne pas fausser l'analyse d'un autoritarisme généralisé dans cette région, trop souvent expliqué comme la simple conséquence d'une hégémonie occidentale tant par les analyses de la rive Nord, que de la rive Sud de la Méditerranée. En dépit de l'affirmation d'une volonté globalisante, le projet américain de nouvel ordre mondial n'en comporte pas moins des failles, que N. BEYHUM met en évidence dans le contexte de la reconstruction de Beyrouth : absence de projet politique et vide juridique. Il ne reste alors à attendre du "modèle" que l'installation de relations de domination et d'expropriation entraînant à terme une réponse de fermeture communautaire, laissant aux seuls mouvements islamistes la légitimité d'opérer ce "ressaisissement en autonomie" que P. GUILLARD évoque dans une lettre à l'imam algérien Ali BELHADJ.

▲ PEUPLES MEDITERRANEENS - B.P. 188-07 - 75326 Paris Cedex 07

RELATIONS
INTERNATIONALESn°77
printemps 1994*L'Europe et l'Afrique au XXème siècle*

Depuis 1906, date à laquelle la Grande-Bretagne accorde aux Boers l'autonomie gouvernementale, l'histoire des relations entre l'Europe et l'Afrique se confond avec celle du processus complexe de décolonisation. L'analyse insiste sur les facteurs externes (scène internationale et dynamiques intra-européennes) ou internes (mouvements nationaux africains) et plusieurs pistes fécondes sont ici proposées à la réflexion (A. WIRZ). L'épisode crucial de la Seconde Guerre Mondiale, en premier lieu, montre une Afrique du Nord qui, du statut de base arrière à celui de tête de pont des libérations, offre "*recours et secours*" à la métropole en même temps qu'elle s'engage de façon irréversible dans la lutte nationaliste (C. LEVISSE-TOUZE).

C'est aussi le moment où l'alliance militaire franco-britannique impose l'abandon du cloisonnement colonial, préfigurant des stratégies communes au sein des Nations-Unies face à la poursuite de la décolonisation (C. AKPO). La période de l'après-guerre voit la réapparition du rôle de la diplomatie multilatérale, puisque la jeune Organisation des Nations-Unies se trouve chargée du délicat dossier des possessions italiennes en Afrique (C. DUBOIS). Elle est aussi le moment de la mise en place d'une nouvelle logique Est-Ouest qui ne manque pas de retentir sur les politiques africaines des pays européens. Il en va ainsi de l'Italie, tiraillée entre la nécessité d'affirmer une solidarité européenne face à la menace soviétique et un sentiment "*d'amère satisfaction*" devant les difficultés rencontrées par la France dans son empire vacillant (B. BAGNATO). Les deux Allemagne, symbole de la coupure du monde en deux blocs, s'engagent également dans une lutte d'influence par le biais de la coopération, nouvelle voie offerte à la présence européenne au sud de la Méditerranée (C. METZGER). Les ruptures provoquées par la décolonisation du continent africain peuvent aussi dissimuler de profondes permanences, comme le montre le cas des relations franco-malgaches entre 1930 et 1972 (L. RABEARIMANANA).

- ▲ INSTITUT UNIVERSITAIRE DE HAUTES ETUDES INTERNATIONALES - 132 rue de Lausanne, Case postale 36 - CH 1211 Genève 21

TERRAIN
CARNETS DU
PATRIMOINE
ETHNOLOGIQUE
n° 22 - mars 1994*Les émotions*

Les émotions, intimes ou collectives, sont-elles justiciables d'une analyse savante et, si oui, quels sont les déterminants à prendre en compte pour leur observation et leur intelligence ?

Ce numéro de *Terrains* réunit des ethnologues et des historiens et présente un éventail de manières d'aborder l'affect, dont les expressions s'insèrent dans des contextes particuliers, ainsi que les difficultés intrinsèques à chaque approche.

Selon V. CRAPANZANO, explorer l'émotion des sociétés "différentes" comporte le risque d'une interprétation qui serait le simple miroir de nos questionnements, alors que la problématisation réflexive n'offre pas une distanciation suffisante. J. FAVRET-SAADA note que M. Weber, comme les autres sociologues "classiques", recourt à un paradigme dichotomique entre la Nature et la Raison qui ne laisse que peu de place à l'affect, et s'interroge sur la pertinence de la traduction de *Gemeinde* par "communauté émotionnelle".

A partir d'une étude sur les victimes des agressions physiques, D. DRAY illustre l'embaras à percevoir les émotions des sujets ; il souligne la charge de l'expérience émotionnelle pour le chercheur lui-même : les événements composent les identités (par exemple, celle de victime).

Une série d'articles s'intéresse à la correspondance entre l'émotion et l'art : comme le soutient D. LABORDE, dans les sociétés occidentales, il existe une relation particulière entre la conception de la subjectivité et l'oeuvre esthétique. M. VALE DE ALMEIDA dépeint des réunions d'hommes dans le sud portugais où les émotions considérées "féminines" s'affichent par la poésie. C. GALLOTTI retrace les débats en France sur le théâtre au XVII^e siècle : les adversaires du théâtre ne s'attachaient pas tant à réprimer la représentation des scènes érotique ou immorales, qu'à dénoncer l'invention d'émotions vraies par des situations fausses.

En marge du thème central, ce numéro présente les conclusions et perspectives du colloque de Tours sur "Ethnologie et patrimoine en Europe" (D. FABRE), un article de M. CAISSON sur la "fasaiole" en Corse, ainsi qu'une étude sur l'identité nationale des Roumains de Serbie par D. DIMITRIJEVIC.

- ▲ MISSION DU PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE 65, rue de Richelieu 75002 Paris

A titre exceptionnel, la présente livraison de *Correspondances*, ne comporte pas la rubrique Espaces de recherche. Celle-ci sera consacrée, dans le prochain numéro, au CENTRE DE LA MEDITERRANEE MODERNE ET CONTEMPORAINE

- R** **25 mai CARTHAGE**
Entre langues et cultures : de la traduction en sciences sociales.
Séance du séminaire "Savoirs en usage, savoirs en partage" co-organisé par Beit-el-Hikma et l'IRMC. Intervention de Mustapha KHAYATI.
Coordination :
Beit-el-Hikma
25 avenue de la République
Carthage Hannibal
Tél : 277 275
IRMC - Tunis
Tél : 796 722
- A**
- P** **27-28 mai PARIS**
Kateb Yacine : de la poésie à la passion théâtrale.
Colloque co-organisé par l'Institut Mémoire de l'Édition Contemporaine (IMEC), l'Institut du Monde Arabe et le Centre Culturel Algérien de l'Université Paris-Nord.
Coordination :
IMEC
25 rue de Lille
75007 Paris
Tél : 49 61 29 29
Fax : 49 27 03 15
- E**
- L**
- S** **27-29 mai TUNIS**
Islam vécu et enjeux de la sainteté. L'autorité des saints en Méditerranée occidentale.
Colloque international organisé par l'IRMC.
Coordination :
Mohamed Kerrou
IRMC
20 rue Mohamed Ali Tahar
Mutuelleville
1002 Tunis
Tél : 796 722
Fax : 761 475
- 30 mai-1er juin OUJDA**
Le Maroc oriental d'hier à aujourd'hui.
Colloque co-organisé par la Faculté des Lettres et Sciences Humaines et le Bureau de Coopération Linguistique Educative et Culturelle d'Oujda (BCLEC).
Coordination :
BCLEC
3 rue de Berkane
Oujda
Tél : 68 44 04
Fax : 68 53 82
- 31 mai AIX-EN-PROVENCE**
Construire et détruire des identités. Pères et fils dans une société arabe.
Séance du séminaire général "Identités" organisé par l'Institut de Recherches et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM). Intervention de Michael GILSENAN.
Coordination :
Jean-Paul Pascual
IREMAM
5 avenue Pasteur
13617 Aix-en-Provence
Tél : 42 21 59 88
Fax : 42 21 52 75
- 31 mai PARIS**
Histoire de la recherche urbaine.
Séance du séminaire du Centre de Sociologie Urbaine. Intervention de Edmond PRETECEILLE.
Coordination :
Centre de Sociologie Urbaine
iRESCO
59-61 rue Pouchet
75849 Paris Cedex 17
- 31 mai-3 juin SIDI THABET**
Management stratégique des entreprises agro-alimentaires au Maghreb central. Identification des enjeux et des besoins en formation.
Séminaire co-organisé par l'Entreprise Nationale de Développement des Industries Alimentaires (ENIAL) et le CIHEAM de l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier.
Coordination :
ENIAL
Pr. Abdulhamid Bencharif
(Réseau GREFAL)
06 Chemin Javal - Blida
Algérie
Tél : 03/41 06 46
Fax : 03/41 00 83
- 1-3 juin MOSCOU**
Women, Politics, Environmental Action.
Symposium international organisé par Women's Studies, Université de Wisconsin.
Coordination :
Sarah Harder
Women's studies
University of Wisconsin
Eau Claire WI 54701
USA
Tél : (715) 836-5717
Fax : (715) 836-2380
- 2-3 juin FES**
La télévision numérique : défis et perspectives, enjeux pour la coopération.
Colloque international co-organisé par les Ministères des Affaires Étrangères du Maroc et de France.
Coopération :
Françoise Parns
CCA
54 avenue de la Bourdonnais
75007 Paris
Tél : 47 53 72 73
Fax : 45 56 90 03
- 4-6 juin CONSTANTINE**
L'état actuel et les perspectives des relations amont agriculture-industrie dans les pays du Maghreb.
Séminaire organisé par l'Université de Constantine.
Coordination :
Slimane Bedrani
CREAD
Rue Djamaï Eddine Al-Afghani
El Hammadia
16340 Alger Bouzareah
Tél : (2) 94 12 72 / 94 16 62
Fax : (2) 94 17 16
- 6-10 juin HAMMAMET**
Paradoxes des représentations du divin.
Colloque international co-organisé par la Fondation Transculturale et la Maison de la Méditerranée.
Coordination :
Maison de la Méditerranée
Avenue des Nations Unies
8050 Hammamet
Tél : 280 410 - 280 030
- 7 juin PARIS**
Poésie des deux rives : septième rencontre internationale.
Soirée internationale dédiée aux poètes algériens et bosniaques, co-organisée par l'Institut du Monde Arabe et l'Association des Tunisiens de France.
Coordination :
Association des Tunisiens de France
24 rue Pierre-Sémeard
75009 Paris
Tél : 45 96 04 06
Fax : 45 96 03 97

- A** 11-13 juin **HAMMAMET**
La Méditerranée médicale d'hier à aujourd'hui : communautés professionnelles et idéologies scientifiques.
Colloque organisé par l'Unité INSERM U 158 Paris, avec la collaboration de l'IRMC et le concours de la Fondation Mérieux.
Coordination :
INSERM U 158
Hôpital des Enfants Malades
149 rue de Sèvres
75743 Paris Cedex 15
Tél : 45 67 08 11
Fax : 40 56 98 95
- N** 13-16 juin **NAIROBI**
Gender, urbanization and environment.
Colloque organisé par l'Association Internationale de Sociologie (AIS).
Coordination :
Diana Lee-Smith
Mazingira Institute
P. O. Box 14564
Nairobi
Tel : (254) 2 44 32 19
Fax : (254) 2 44 46 43
- N** 15-16 juin **CALGARY**
Multidisciplinary Conference on Urban Studies.
Conférence co-organisée par The Learned Societies et The Institute of Urban Studies.
Coordination :
Dr. Mary Ann Beavis
Institute of Urban Studies
University of Winnipeg R3B
2E9
Tél : (204) 786-99851
Fax : (204) 786-1824
- O** 16 juin **BOLOGNE**
Tecnologia, comunicazione, democrazia.
Conférence organisée par la Commune de Bologne.
Coordination :
Consorzio Università
Città di Bologna
Via Castiglione, 34
40124 Bologna
Tél : 051/204 162
- O** 17 juin **TUNIS**
Repères méthodologiques pour l'histoire sociale des ingénieurs algériens.
Rencontre de chercheurs. Intervention : Mohamed BENGUERNA.
Coordination :
IRMC
20 rue Mohamed Ali Tahar
Mutuelleville
1002 Tunis
Tél : 796 722
Fax : 797 376
- O** 17-18 juin **GRENOBLE**
Mythe familial, idéologie institutionnelle et relation d'aide.
Journées organisées par l'Association de Psychologues Psychothérapeutes Maghrébins pour la Clinique, la Recherche, l'Enseignement-Formation en Situations Interculturelles (APPM-CREFSI).
Coordination :
APPM-CREFSI
10 ter Bd Gambetta
38000 Grenoble
Tél : 76 46 94 00
- N** 17-21 juin **CAMBRIDGE (Massachusetts)**
Women, information, and the Future : Collecting and Sharing Resources World-wide.
Conférence internationale organisée par the Arthur and Elizabeth Schlesinger Library, Radcliffe College.
Coordination :
Nancy Grey Osterud
Radcliffe College
10 Garden Str.
Cambridge
Massachusetts 02138
USA
Tél : (617) 495-8647
- N** 20-21 juin **AIX-EN-PROVENCE**
Réseaux transnationaux entre l'Europe et le Maghreb.
Journées d'atelier organisées par l'Institut de Recherches et d'Études sur le Monde arabe et Musulman (IREMAM).
Coordination :
Jocelyne Césari
IREMAM
3,5,7 avenue Pasteur
13617 Aix-en-Provence
Tél : 42 21 59 88
Fax : 42 21 52 75
- N** 23-24 juin **LA BAUME-LES-AIX**
Problématiques de la littérature dans les situations de contact de langues : concepts et instruments de l'analyse.
Rencontre organisée par l'URA 1041 du CNRS.
Coordination :
Michel Beniamino
Palais Valrose
16 avenue Fragonard
06000 Nice
Tél : 92 09 58 04
- N** 24 juin- 3 juillet **MANCHESTER**
Les villes et le développement durable.
Forum mondial co-organisé par la ville de Manchester et le Centre pour notre Avenir à Tous de Genève.
Coordination :
Global Forum '94
Eastgate, Castle Street
Castlefield
Manchester M3 4LZ
Tél : (44-61) 234 3741
Fax : (44-61) 234 37 43
- N** 27-29 juin **TOURS**
Petites villes et développement local dans le monde arabe.
Colloque international organisé par URBAMA.
Coordination :
Marc Lavergne
URBAMA
Université de Tours
Site Loire
23 rue de la Loire
BP 2221
37021 Tours Cedex 21
Tél : 47 36 84 69
Fax : 47 36 84 71
- N** 28 juin **TUNIS**
Le regard colonial : femmes algériennes et discours français au dix-neuvième siècle.
Conférence organisée par le Centre d'Études Maghrébines à Tunis. Intervention : Julia CLANCY-SMITH.
Coordination :
CEMAT
Impasse Menabrea
21 bis rue d'Angleterre
Tunis
Tél : 246 219

29 juin TUNIS

La Tunisie au carrefour de l'anti-fascisme et de l'anti-colonialisme.

Conférence co-organisée par l'Institut Supérieur d'Histoire du Mouvement National (ISHMN) et le Centre d'Études Maghrébines à Tunis (CEMAT). Intervention : Amy SMILEY.

Coordination :

CEMAT

Impasse Menabrea

21 bis rue d'Angleterre

Tunis

Tél : 246 219

29-30 juin BRUXELLES

The Economy of the Middle East in a Perspective of Peace.

Conférence organisée par le Centre d'Études et de Documentation Économique, Juridique et Sociale (CEDEJ).

Coordination :

Louis Blin

CEDEJ

14 Gamayet El Nisr

Mohandessin/Dokki

Cairo

Tél : (202) 349-3518

30 juin - 3 juillet STRASBOURG

Les chantiers de la recherche.

Neuvième rencontre des chercheurs sur le monde arabe et musulman co-organisée par l'AFEMAM et l'URA D 1540 du CNRS.

Coordination :

URA D 1540 (Mondes turcs et iraniens)

Université des Sciences Humaines

22 rue René-Descartes

67000 Strasbourg

Tél : 88 41 73 99

Fax : 88 41 74 40

12-14 juillet MANCHESTER

Culture : Unity and Diversity.

Conférence annuelle de la BRISMES (British Society of Middle Eastern Studies).

Coordination :

Dr Philip Sadgrove

Dept. of Middle Eastern Studies

University of Manchester

Oxford Road

Manchester M 139 PL

15-16 juillet TUNIS

Pauvreté et gestion urbaine.

Table ronde organisée par le Centre for Urban and Community Studies (Université de Toronto) et la Fondation Ford (Le Caire), avec la collaboration de l'IRMC.

Coordination :

Mostafa Kharoufi

IRMC

20 rue Mohamed Ali Tahar

Mutuelleville

1002 Tunis

Tél : 796 722

Fax : 797 376

27-29 juillet DUNKERQUE

Deuxième université d'été euro-maghrébine.

Journées organisées par l'Institut de Formation Européen et de Coopération et le Club Europe-Maghreb (IFEC).

Coordination :

Hélène Perigny

IFEC

rue du vieux Berquin

ZI du Fer à cheval

59190 HAZEBROUCK

Tél : 28 29 24 20

Fax : 28 48 66 60

16-28 août TUNIS

Constitutions et religion.

Dixième session organisée par l'Académie Internationale de Droit Constitutionnel (AIDC).

Coordination :

AIDC

Campus universitaire

1060 Tunis

Tél : 515 614

Fax : 502 503

5-13 septembre LE CAIRE

Conférence internationale sur la population.

Conférence organisée par le Centre d'Informations des Nations Unies (CINU).

Coordination :

CINU

1 rue Miollis

75732 Paris Cedex 15

Tél : 45 68 10 00

Fax : 43 06 46 78

12-17 septembre SFAX

Université d'été des espaces méditerranéens, session 1994.

Session organisée par la Faculté de science économique et de gestion de Sfax.

Coordination :

Faculté de science économique et de gestion

Route de Tunis, Km. 3,5

3031 Sfax

Tél : 278 879

Fax : 279 139

19-22 septembre PARIS

Les sciences hors d'Occident au XXème siècle.

Colloque co-organisé par l'ORSTOM et l'UNESCO.

Coordination :

Laurence Porges

ORSTOM

213 rue La Fayette

75010 Paris

Tél : 48 03 79 02

Fax : 48 03 08 29

21-24 septembre MARRAKECH

Conception, naissance et petite enfance au Maghreb : approches anthropologiques.

Colloque organisé par la Faculté des Sciences Semlalia de l'Université Cadi Ayyad.

Coordination :

ER d'Ecologie Humaine

Faculté des Sciences Semlalia

Bd. Prince Moulay Abdallah

Marrakech

6-28 octobre RABAT

Maroc. Littérature et peinture coloniales (1912-1956).

Colloque organisé par le département de Langue et de Littérature françaises de la

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat.

Coordination :

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

BP 1040

Rabat

28-29 octobre PARIS

Citoyenneté et classe(s) ouvrière(s) en Europe et en Amérique du Nord (XIXe-XXe siècles).

Colloque organisé par le mouvement social et l'ILWCH.

Coordination :

Annamaria Bosc

Maison des Sciences de l'Homme

Bureau 111

54 Bd Raspail

75270 Paris Cedex 06

Tél : 49 54 21 20

PROGRAMME DE RECHERCHE *Pratiques culturelles au Maghreb : techniques de communication et image de soi*
Journée scientifique *Expressions et techniques de communication*

14 mai 1994
Siège de Tunis

La mise en place du programme *Pratiques culturelles au Maghreb : Techniques de communication et image de soi* avait donné lieu, en mars 1994, à une première rencontre, centrée sur *lieux de communication* (cf. *Correspondances* n° 17, avril 1994).

A l'occasion d'une journée scientifique, organisée à Tunis le 14 mai 1994, une quinzaine de chercheurs et de doctorants ont abordé le second axe du programme, à savoir la relation entre les techniques de communication et *les genres d'expression*.

Certains thèmes déjà évoqués lors de la réunion de mars ont été à nouveau formulés : si la compréhension moderne des espaces dépend d'une grille uniforme et abstraite, les temps des émissions télévisées, des chansons enregistrées et les cadres de la photographie rappellent également l'espace-temps "hors contexte". Les "lieux de sociabilité" ainsi que les expressions littéraires, musicales ou visuelles se construisent en rapport à une notion de la vérité qui serait reproductible, objective, donc disjointe des affaires éthiques et esthétiques. Cependant, ces lieux et ces expressions révèlent également des tensions inhérentes au savoir moderne.

Les projets exposés, de par leurs interrogations sur les liens entre expressions orales et écrites, entre image et réel, entre pratiques et discours, n'ont pas manqué de soulever la difficulté de dissocier les arts "nobles" des expressions les plus quotidiennes. A l'instar d'autres études conduites dans d'autres aires, ils ont illustré la nécessité de dépasser les oppositions simplistes entre cultures "orales" et "lettrées", ou "populaires" et "savantes".

Il semblerait que les "idées de soi" se forment à la fois en fonction des territoires, des liens de sang, des "goûts" ou des trajectoires partagées. Une des tâches des chercheurs engagés dans le programme est de dégager la hiérarchie des différents lieux et des diverses modalités d'identification selon chaque objet d'étude. Ce n'est pas par hasard si la notion d'*emprunt* a figuré au coeur de nombreuses interventions. L'emprunt sert d'emblème pour celles ou ceux qui se le "réapproprient". Aussi il convient de se demander si cette réappropriation n'est pas à examiner de plus près que ce soit dans l'étude des styles vestimentaires, des formes littéraires et picturales, ou dans les manières de parler ?

La question des emprunts rejoint celle des frontières. Dans les deux cas, le chercheur, tout comme le sujet, doit partir d'une idée première sur les composants possibles des identités : "langues", "vestèmes", "dialectes", ou "nations" ? L'identité ne se forme pas nécessairement en rapport ou en réaction avec un seul "autre" et les imaginaires les plus "lointains" peuvent se croiser.

Certains exposés ont manifesté une tendance méthodologique commune en transposant les modèles linguistiques à d'autres formes d'expression (graphiques ou musicales). Sans qu'il y ait lieu de postuler le primat ou l'antériorité d'une forme d'expression sur les autres, il reste à savoir quels critères employer pour distinguer des formes nouvelles d'expression de simples imitations des archétypes véhiculés par les circuits internationaux du disque, de l'image ou du *clip*.

Ces questions, entre autres, feront l'objet de réunions périodiques de travail tant à Rabat qu'à Tunis, ouvertes à l'ensemble des chercheurs du réseau constitué à l'occasion des premières rencontres sur "les lieux" et "les expressions". L'objectif ainsi poursuivi est de conduire une réflexion collective sur l'articulation entre l'unité de questionnement qui sous-tend les différentes contributions au programme et la diversité des lieux, objets, sites et modes d'investigation.

**PROGRAMME
DE RECHERCHE**

30 Mai 1994
Centre de Rabat
journée coorganisée
avec l'institut
Agronomique
et Vétérinaire
Hassan II

Politiques agricoles, stratégies paysannes et développement rural
Journée scientifique *Etat des recherches et perspectives de travail*

Une première rencontre à Tunis, le 29 janvier 1994, entre une vingtaine de chercheurs travaillant sur l'évolution de la politique agricole et les stratégies paysannes en Tunisie, avait permis de confronter les orientations et de préciser des éléments de problématique pour un élargissement comparatif à d'autres pays.

La journée de Rabat, coorganisée avec l'institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, s'inscrivait dans le prolongement de celle de Tunis. Elle a réuni une trentaine de chercheurs des trois pays du Maghreb central, avec pour objectif une information sur les travaux en cours et l'élaboration d'une plate-forme commune pour la constitution d'un réseau méditerranéen.

Partant d'un constat de convergence dans les politiques agricoles induites par la mise en oeuvre des programmes d'ajustement structurel dans les trois pays, il paraissait nécessaire de faire le point tant sur ces nouvelles politiques et leurs impacts sur les sociétés rurales que sur les réponses produites par les acteurs ruraux.

La discussion, à partir des présentations des résultats des recherches des différents participants et des exposés sur les situations nouvelles des agricultures et des sociétés rurales en Algérie, au Maroc et en Tunisie, a souligné dans une première étape :

* l'importance de l'approche spatiale et de la notion de territoire dans le déploiement des stratégies des acteurs, et par là-même dans l'analyse voire la définition des politiques de développement rural ;

* la nécessaire prise en compte d'un pas-de-temps suffisamment long pour l'identification et l'analyse des stratégies paysannes ;

* le besoin d'une définition plus précise du champ et de l'objet de l'analyse afin de réunir les conditions d'un comparatisme appliqué à des situations proches, mais néanmoins différentes des situations qui connaissent autant d'éléments de convergence que d'éléments de différenciation.

Les débats ont, par la suite débouché sur l'énoncé des axes de travail.

* Politiques agricoles et insertion dans l'économie régionale : outre les implications des programmes d'ajustement structurel sur les politiques agricoles et sur l'insertion dans l'économie régionale, il s'agit de poser la problématique de la confrontation entre les agricultures du Sud et celles du Nord de la Méditerranée.

* Analyse régionale (région infra-nationale) et en terme de filières : la libéralisation du commerce international, la redéfinition des règles de l'échange (GATT), ainsi que les politiques de développement et de rééquilibrage entre les régions produisent des effets multiformes sur l'insertion des régions dans les ensembles nationaux et sur la situation des produits sur le marché international.

* Les stratégies productives des agriculteurs : sous l'effet des modifications des politiques de prix et de subvention et du désengagement de l'Etat, la réaction des agriculteurs comporte non seulement de nouveaux choix au niveau des systèmes de culture et de production, mais également d'autres portant sur les modalités de reproduction et la dynamique d'évolution des systèmes exploitations-familles.

* Les stratégies de revenu et d'affectation de la main d'oeuvre familiale : le revenu du groupe familial provient tout à la fois des activités liées à la production agricole et du travail extra-agricole. Les changements dans l'environnement de l'agriculture appellent de la part des membres de la famille des stratégies de redéploiement spatial et sectoriel.

* Les stratégies des groupes professionnels : saisir les nouvelles formes d'expression des acteurs ruraux et leur contribution à l'élaboration des politiques agricoles passe par le repérage des différentes formes d'organisation professionnelle, de leur rapport à la politique et de leur insertion dans la société locale.

Sur la base des résultats de cette réunion, les perspectives de travail visent la mise en oeuvre d'une dimension comparative entre les deux rives de la Méditerranée avec un double objectif d'explicitation et de publications de résultats de recherches, d'une part, et de densification d'un réseau de chercheurs des pays de la Méditerranée occidentale travaillant sur les sociétés rurales et les politiques agricoles, d'autre part.

RENCONTRE
INTERNATIONALE

Sidi Bou Saïd,
27-28-29 mai 1994

L'autorité des saints en Méditerranée occidentale

Dans le cadre du programme de recherche de l'IRMC *Islam vécu et enjeux de la sainteté*, une rencontre internationale a réuni, à Sidi Bou Saïd, vingt quatre chercheurs maghrébins et européens pour débattre, dans une perspective historique et socio-anthropologique, de la prégnance des phénomènes de sainteté dans deux des traditions religieuses de la Méditerranée : l'Islam et le Christianisme.

Deux religions, deux civilisations, deux champs de prospection et d'analyse qui méritent d'être interrogés, sous l'angle des religiosités de masse, par le biais de nouvelles méthodes et positionnements théoriques et empiriques. En l'absence d'études réellement comparées qui s'appuient sur des expériences cumulées de terrain, la présentation des travaux effectués dans l'un ou l'autre de ces champs d'étude invitait à agencer certains éléments de comparaison au niveau des discussions des communications. Les différentes pistes de recherche révélaient ainsi les points communs et les différences des approches, voire des objets.

Le but de la rencontre de Sidi Bou Saïd était en fait moins de comparer les faits religieux populaires que de contribuer à un renouvellement des interrogations à propos des objets de la sainteté, dans la pluralité de ses formes existant des deux côtés de la Méditerranée.

Précédées de rapports de lecture, les communications ont été réparties en quatre axes (Imaginaires, Espaces-Formes, Politiques et Savoirs de la sainteté) constituant des entrées didactiques pour sonder les profondeurs de *l'homo religiosus* en situation vécue d'attraction pour l'invisible. La "religion populaire", on le sait déjà grâce aux nombreux travaux des historiens et sociologues de la religion, sépare autant qu'elle unit les monothéismes. Prévaut socialement la communion des hommes et des femmes autour du culte des saints ; une communion célébrée avec toute l'ardeur suscitée par la foi en Dieu et ses intercesseurs. En somme, la sainteté est théoriquement conçue d'une part, en tant que rapport de mise en relation sacrée entre des croyants et le divin et d'autre part, en tant que mode d'institutionnalisation des pratiques de dévotion collective. Elle synthétise certes l'idéal d'une religion prônant le détachement et l'accumulation continue des vertus mais elle ne se limite guère à cette fonction de consécration des conduites religieuses exemplaires et d'emblème social. Elle impose des enjeux et charrie un ou plusieurs modèles d'homme et de société. Un ensemble de processus de construction de la sainteté s'installe alors, processus qu'il s'agit à chaque fois d'appréhender en saisissant ses connexions ainsi que ses qualités intrinsèques.

C'est surtout au niveau de l'imaginaire que cette construction sociale et symbolique des saints opère en générant des modes d'identification, d'agrégation et de distinction. L'image constitue un locus sacré doué de temporalité et elle est porteuse d'une variété de visions et de mouvances corporelles solidaires d'univers de représentations, bref de mentalités spécifiques. C'est à ce niveau qu'intervient la séparation et la différenciation entre Islam et Christianisme puisque celui-ci est essentiellement une religion à support iconographique (Rapport de M. CHAPOUTOT). En témoigne par exemple le statut des images saintes en Provence à l'époque moderne. Dans cette représentation singulière de la sainteté, la Vierge tient une place à part. La pratique votive exprime de son côté le lien protecteur-protégé avec un compromis entre un vécu populaire et une vision spirituelle centrée sur le Christ et la Sainte famille (B. COUSIN). L'iconographie savante se trouve prise en charge par les couches populaires dans un culte aussi célèbre que celui de Sainte Anne, mère de puissance, mère prolifique dont la riche iconographie correspond à toute une vision sociale de la femme et de la maternité (E. RUIZ-CALVEZ). De nos jours, l'iconographie dépasse ce cadre de l'imaginaire classique puisque le miracle de l'apparition de la Vierge se détermine dans l'appareil photographique en donnant naissance à une sorte d'imaginaire électronique (P. APOLITO).

Evidemment, le statut de l'image en Islam opère différemment. Le règne de l'imaginal, pour reprendre une heureuse expression de H. CORBIN, avec un personnage immortel tel que *Khidher* (Elie dans la Bible) qui s'impose dans un rôle d'intercesseur universel n'empêche pas les saints de l'Islam d'être des médiateurs sociaux par excellence. Ils incarnent l'imgo et leurs prodiges (*Karâmât*) sont, en plus d'un usage concret, l'objet d'une classification rendue possible à partir de la théorie soufie et des récits hagiographiques. Deux concepts de base se dégagent de cet effort d'analyse des prodiges, thèmes et images de la sainteté musulmane : l'édification et la réputation du pouvoir en tant que pouvoir (A. SEBTI).

Les savoirs de la sainteté révèlent, à leur tour, les procédés de sacralisation/sanctification. Leur lecture est conditionnée par la double exigence épistémologique d'interroger les pratiques/textes et surtout de repenser les modes de présence de l'Islam en tant que référent et modèle d'action historique (Rapport de M. ARKOUN). Cette présence se manifeste par la mainmise de l'orthodoxie dans les zones berbérophones du Maghreb comme la Kabylie où l'autorité maraboutique est solidaire d'un savoir conforme au dogme que véhicule, sur un mode exemplaire au XVIII^{ème} siècle, un saint-savant tel que Warhilâni (S. BERGAOUI). La sainteté n'est pas moins solidaire d'un autre type de savoir,

celui de l'astrologie qui informe l'ensemble des rythmes de la religion ordinaire. Cette vision et pratique astrologiques imposent tout un "savoir scripturaire vernaculaire" à situer entre l'érosion du savoir (*ilm*) et le triomphe des croyances "populaires" (F. COLONNA). Dans la première Cité de l'Islam maghrébin, la sainteté suit un autre scénario, celui de son façonnement historique par les savants (*Ulama*) sunnites malikites qui confèrent aux saints l'autorité nécessaire et les consacrent historiquement par l'écriture des livres biographiques (*Tarajim*). Ce genre littéraire et historique répercute, pour le cas de Kairouan, autant la légitimité des saints et des savants que leur alliance difficile mais réussie avec le pouvoir politique (M. KERROU).

Dans le Christianisme des origines, la qualité de saint n'était pas donnée d'avance. Le modèle se met en place progressivement en procédant par sélection - une sélection basée sur le critère de l'efficacité - des confesseurs et des martyrs. Ces derniers seront relayés indirectement par les saints de l'Eglise, l'institution de reconnaissance (A. ROUSSELLE). De son côté, la polémique religieuse entre comparatisme et anti-comparatisme chez les premiers grammairiens judéo-espagnols impose principalement la Révélation comme source de connaissance de la vérité (S. GARCIA-JALON).

Les espaces de la sainteté synthétisent la rencontre entre les flux de la longue durée et des ressources symboliques dans la mesure où les lieux se font également liens, en insérant les parcours de sacralisation et d'investissement religieux. Il est vrai que les espaces architecturaux sont des lieux en principe vides qui nécessitent d'être façonnés par des formes et des contenus sociaux propres aux modalités et dynamiques d'existence de la "religion populaire" (Rapport de R. CIPRIANI).

La ville de Padoue avec son saint-patron, Saint-Antoine, exprime cette convergence de l'action collective et des espérances des acteurs en vue de jeter de nouvelles bases morales et politiques. L'on a ainsi affaire à toute une logique de construction historique de l'espace sacré et de la mémoire sociale urbaine transfigurée en synthèse symbolique dominante et concurrente à l'hégémonie de Venise (E. PACE). Quant à la paroisse de Limerzel, en Bretagne, elle concentre à elle seule toute une civilisation "saturée de sainteté" avec ses multiples espaces imprégnés de sacré. Leurs replis et redéploiements résultant du processus de sécularisation relèguent, dans le sillage de la redéfinition du catholicisme, certaines figures saintes sans assurer leur relève par des substituts écologiques et technologiques (Y. LAMBERT). Par contre, le milieu socio-culturel maltais se signale par l'absence de saints et par la prédominance d'une culture religieuse de solidarité et de justice, valeurs conçues en tant que demandes éthiques d'un bien-être social (A. ABELA).

Le couple Histoire/Société construit et déconstruit l'univers des saints comme le prouve l'évolution des *Zawaya* confrériques en Tunisie du XIX^{ème} siècle. Le culte des saints, à préoccupation terrestre, se distingue du confrérisme lequel impose une religion diffuse associant, d'une manière malléable, religion officielle et paganisme (M. M'HALLA). La reproduction de la "religion populaire" et l'autorité des saints basée sur le prestige et la *baraka* s'imposent en tant que réalité socio-politique intéressante à étudier dans le cadre des transformations économiques, sociales et idéologiques actuelles (F. REY-SOO). La logique de la sainteté permet également d'incorporer l'extravagance avec le phénomène du ravissement (*Jadhb*). Le modèle dominant de la sainteté est alors inversé car ce n'est plus le tabou mais la transgression qui devient le mode d'expression sociale et spirituelle. L'intégration de ce modèle atypique enrichit la définition générale de la sainteté qui assimile parfaitement le désordre et la licence (H. RACHIK). L'axe politique permet surtout de voir en quoi la sainteté présentée comme récit, force sociale et mode d'agir contribue au principe de la coexistence humaine et en quoi elle fournit au chercheur de nouvelles grilles d'analyse du mode d'organisation politique (Rapport M. CAMAU).

Une variété de correspondances entre la sphère étatique et la sainteté s'opère à partir du moment où un appareil politique prédateur exerce le pouvoir alors que la société est gérée par les institutions productrices du sacré (A. BEN NAOUM). Sous couvert de la mystique andalouse, s'est opérée d'une manière réussie en Ifriqiya, le processus d'uniformisation religieuse d'un ensemble de peuples et de tribus installés de fraîche date (L. AISSA). C'est surtout le conflit entre réformistes et marabouts qui se maintient en s'exacerbant à l'époque contemporaine et particulièrement au cours de la période coloniale qui voit la naissance d'un nationalisme moderniste opposée à l'autorité des saints et de leurs adeptes (L. LAKHDHAR). Il en est autrement dans le contexte français actuel où le renouveau charismatique symbolise la symbiose éthique entre mouvements de sainteté et contestation sociale charriant un imaginaire d'autonomie de l'homme aspirant à la maîtrise de l'environnement (M. COHEN).

La double confrontation d'études sur les diverses facettes du phénomène de la sainteté et des expériences chrétiennes et musulmanes sur les deux rives de la Méditerranée ont fait apparaître un principe de base et une remise en cause. Le principe auquel il faudrait être attentif lors des travaux empiriques est que les modes de croyance et leurs supports physiques (ville, Eglise, *Zawiya*, itinéraire de dévotion) ont une histoire qui impulse variations et transformations. Quant à la remise en cause, c'est celle des idées reçues qui ont longtemps voulu opposer artificiellement des couples réducteurs tels que religion des clercs et religion des mystiques (Rapport de synthèse L. VALENSI).

SEMINAIRE ANNUEL
DE RECHERCHE
Carthage
IRMC- BEIT AL-HIKMA

SAVOIRS EN USAGES, SAVOIRS EN PARTAGE

Huitième séance
25 mai 1994

Mustapha KHAYATI

Chercheur à l'IREMAM (Institut d'Etudes et de Recherches sur le Monde Arabe et Musulman CNRS-Aix-en-Provence)

Entre langues et cultures : de la traduction en sciences sociales

Si les enjeux génériques de la traduction de la langue des sciences sociales sont aisément perceptibles et peuvent se ramener à une double confrontation d'univers de sens ou *paradigmes* (celui des langues spécialisées et naturelles dans leurs versions originelles puis dans leurs versions traduites), les cheminements historiques de la traduction, la tradition sur laquelle ils s'appuient, les concurrences auxquels ils donnent lieu... composent eux-mêmes un paradigme. Les étapes de la traduction en monde arabomusulman expriment ce jeu de tensions internes et externes, introduites, reproduites, renversées.

De la grande période classique de la traduction philosophique dont le rationalisme radical trouvera refuge en Andalousie et qui adapte/adapte les inventions grecques, jusqu'au XIXème siècle, qui accède à la pensée européenne par le voyage, qui, à proprement parler, acclimats l'expérience technique et historique occidentale et l'interprète avec les termes du patrimoine, la question qui se pose de manière récurrente est bien celle de la constitution d'une langue spécialisée de communication, assurant sans glissements de sens la correspondance de champs distincts de réflexion. Le débat se retrouve posé en termes voisins dès lors que les sciences sociales acquièrent une légitimité académique (et comportent une certaine autorité politique) : comment traduire les liens sociaux spécifiques ou comment décoloniser la sociologie ?

Traduire les sciences sociales c'est mesurer l'historicité des concepts qu'elles produisent. Mais, sans doute, à la question comment les traduire faut-il lui préférer cette autre : qui doit traduire ?

(notes de séance)

RÉUNION
DE CHERCHEURS

Mohamed BENGUERNA

Maître assistant à l'Institut de Sociologie d'Alger

Chercheur au CREAD (Centre de Recherche en Economie Appliquée au Développement)

17 juin 1994

Repères méthodologiques pour une histoire sociale des ingénieurs algériens

Siège de Tunis

Dans le cadre problématique d'une recherche relative à l'émergence des communautés scientifiques et techniques du Tiers Monde et dans la continuité d'enquêtes sur les ingénieurs maghrébins, ce projet comparatif à l'échelle maghrébine se propose d'identifier des types de trajectoires professionnelles qui pour s'appuyer sur des modes de formation proches (Algérie, Tunisie, Maroc) s'actualisent selon des rythmes et des orientations sensiblement distincts.

Les premiers moments de l'analyse concernent le cas algérien.

La configuration sociale qui voit apparaître, s'institutionnaliser et se métamorphoser la *profession* d'ingénieur en Algérie est sous-tendue par des oppositions qui combinent effets de structure et effets de génération : l'antagonisme d'une classe élitiste peu nombreuse et généralement âgée et d'un contingent de jeunes diplômés revendiquant l'accès au marché du travail; l'inadéquation des modes de formation aux attentes des secteurs professionnels, la distance singulière des ingénieurs aux mouvements associatifs et revendicatifs...

De l'apparition de l'ingénieur algérien jusqu'à la période actuelle, sept portraits se succèdent et se superposent : les *précurseurs* (1900-1962) qui, à l'encontre des dispositions familiales, sociales et du système colonial ont choisi l'ingénierie et se trouvent appelés à d'autres activités et responsabilités après l'indépendance nationale ; les ingénieurs *du défi et du développement* (1962-1970) qui ont eu à connaître les enjeux ou les difficultés de l'Ecole Polytechnique et les participations aux grands projets internationaux ; les ingénieurs *techniques spécialisés* et les *militants* FLN (1970-1980), les premiers sont en conflit avec les ministères techniques et l'administration de l'éducation, les seconds, formés à l'étranger, ont été invités à un retour mais sans y être préparés ; les ingénieurs *de masse* (1980-1988) dont les modes de formation et de spécialisation sont multiples, inégaux et concurrents ; les ingénieurs *contestés* (après 1988) dont le nombre affecte le prestige social d'une élite technique, élite dont le poids politique déjà ambigu repose davantage sur quelques exemples de carrières personnelles que sur l'autorité d'un corps.

(notes de séance)

SEMINAIRE ANNUEL
DE RECHERCHE
Rabat
IRMC-GERM

Huitième séance
4 mai 1994

SAVOIR ECONOMIQUE ET MODERNITE

Jean-Yves CARO

Professeur agrégé de sciences économiques Université de Panthéon-Assas ; Secrétaire Général de l'Association Française de Science Economique

L'attraction formaliste : économie et mathématiques

La mathématisation de la science économique peut apparaître comme une simple question de bon sens dans la mesure où le recours aux techniques mathématiques constitue un moyen pour maîtriser la complexité. Cependant l'utilité des mathématiques ne dispense pas d'une réflexion sur les modalités de la mathématisation.

Le glissement de la science économique vers le formalisme au point de faire figure de branche des mathématiques (A. ROSENBERG) conduit à s'interroger sur l'économie pure comme énigme à résoudre. Quelles sont les logiques scientifiques et sociales qui sous-tendent l'économie pure ? Quelles sont les implications de sa polarisation de l'économie au regard des caractéristiques de la production des économistes ?

L'attraction formaliste, qui n'est pas un phénomène propre à la science économique, peut s'expliquer, dans le cadre d'une épistémologie *holistique*, par une théorie de la scientificité appuyée sur une théorie de la domination symbolique et des classements sociaux. Elle ne procède pas seulement d'un goût pour les théories formelles. Elle relève également d'une stratégie professionnelle et sociale impliquant l'artisanat scientifique et le détachement du monde. Les mathématiques se révèlent la quintessence de la science pure dans sa distinction d'avec la science appliquée et la technologie, hiérarchie qui est en homologie structurale avec les rapports entre classes. Il en va pour l'économie pure comme pour les autres sciences avec cette particularité que le détachement du monde lui est impossible. Dans sa stratégie, elle compense ce handicap par une prise de distance avec l'économie positive, en appliquant un traitement typique de science pure à des enjeux idéologiques.

Durant les dix dernières années, l'on a assisté à une surréaction du système de la science économique à l'attraction formaliste. Les valeurs de l'économie pure ont fortement influé sur la culture de l'ensemble de la discipline. Les formes dominantes de production de celle-ci trouvent, en effet, leur cohérence dans la force de l'attachement à l'artisanat scientifique, l'accès indirect aux faits et la convention du "traitable" (*tractable*). Les conséquences de la surréaction à l'attraction formaliste résident dans un étalonnage de la valeur professionnelle par l'aptitude à manier les langages formels, la cécité empirique et l'engagement automatique sur les enjeux formel.

L'attraction formaliste se prête ainsi à un glissement de sens, l'acception festive du vocable *attraction* redoublant les effets de son acception gravitationnelle. (notes de séance)

Neuvième séance
8 juin 1994

Mahmoud BEN ROMDHANE

Professeur agrégé de sciences économiques Faculté de Sciences Economiques et de Gestion de Tunis Vice-Président du Conseil pour le Développement de la Recherche Economique et sociale en Afrique (CODESRIA)

Economistes et Savoir Economique : le cas tunisien

La production et la diffusion du savoir économique en Tunisie ont pour cadre universitaire trois Facultés (Tunis, Sfax et Sousse), quatre Instituts supérieurs et une Faculté privée. Ces établissements comptent 18 000 étudiants, soit près de 20% du total de la population étudiante.

Il est possible, pour situer l'émergence d'un savoir économique sur la Tunisie de se référer au Rapport Economique et Social de l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens (UGTT) de 1956, élaboré par des économistes universitaires et syndicalistes et aux activités, durant les années 1960, d'une institution telle que le Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales (CERES) de l'Université de Tunis.

Le corps des économistes universitaires tunisiens ne s'est véritablement constitué que dans le milieu des années 1970 à partir de deux filières étrangères de formation : thèses de doctorat françaises (Panthéon-Assas) et de Ph. D d'universités nord-américaines. Après une phase marquée par l'opposition entre deux approches de l'économie confinant à la cristallisation d'"écoles", le concours d'agrégation a contribué en quelque sorte à une unification de la scène universitaire. Celle-ci, s'ouvrant à la société et à ses institutions, a connu une période d'effervescence intellectuelle.

Les tendances les plus récentes dans l'évolution de la profession font apparaître un décalage entre les caractéristiques d'un potentiel et celles d'une production. Avec 60 professeurs agrégés, 400 enseignants et cinq revues, le dispositif universitaire en science économique témoigne d'effectifs à la mesure des besoins et pouvant se prévaloir de compétences conformes aux standards internationaux. Néanmoins, l'on assiste à un repli de l'institution universitaire par rapport à l'environnement ainsi qu'à un ralentissement de la production de thèses et de travaux de recherche, dans le même temps où les économistes, à titre individuel, sont particulièrement sollicités pour la réalisation d'études. Cette forme d'atomisation, significative de la reconnaissance d'une expertise, se traduit par une forme de "privatisation" du savoir économique et pose le problème de l'articulation entre enseignement et recherche. (notes de séance)

POSITIONS DE RECHERCHE	3
Poétique et Politique	
A propos de ADONIS	
LA PRIÈRE ET L'ÉPÉE	
ESSAIS SUR LA CULTURE ARABE	
Paris, Mercure de France, 1993, 383 p.	
Fathi TRIKI	
RECHERCHES EN COURS	9
L'impôt, le Maghreb et l'Ajustement	
Najib AKESBI	
MENT DE PARAITRE	15
REVUES	19
CALENDRIER SCIENTIFIQUE	23
ACTIVITES DE L'IRMC	26

المحتويات

3	مواقف بحث :
	الشاعرية والسياسة
	حول ادونيس :
	الصلاة والسيف دراسات حول الثقافة العربية
	فتحي التريكي
9	بحوث بصدد الانجاز :
	الضرائب والإصلاح الهيكلية في المغرب العربي
	نجيب اقصبي
15	آخر ما صدر
19	المجلات
23	البرنامج العلمية
26	انشطة معهد البحوث المغربية المعاصرة
